



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup dal territori ARE



Monitoring de l'espace urbain suisse

Analyses des villes et agglomérations

Impressum

Editeur

Office fédéral du développement territorial (ARE)
Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication (DETEC)

Auteurs

Hans Rudolf Meier, BHP Hanser und Partner AG
Jürg Kuster, BHP Hanser und Partner AG

Direction/Suivi du projet

Muriel Odiet, Section Politique des agglomérations, ARE
Marco Kellenberger, Section Bases, ARE

Conception graphique

Desk Design, Marietta Kaeser, Hinterkappelen

Production

Rudolf Menzi, Etat-major de l'information, ARE

Fond de la page de garde

SWISSIMAGE © swisstopo, 3084 Wabern

Imprimé sur papier 100% recyclé

Référence

Office fédéral du développement territorial ARE, 2009:
Monitoring de l'espace urbain suisse – Analyses des villes et
agglomérations

Commande

OFCL, commande de publications fédérales, 3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch, no d'article: 812.071.f
En version électronique: www.are.admin.ch
Disponible aussi en allemand et en italien

5.2009 800

**Monitoring de l'espace
urbain suisse**

Analyses des villes et agglomérations

Table des matières

Avant-propos	4
En bref	5
Terminologie	7
1. Structure du rapport	10
2. L'évolution des espaces urbains suisses	11
2.1 L'urbanisation	11
2.2 La dynamique de la population et des emplois dans l'espace urbain et dans l'espace rural depuis les années 1980	16
2.3 Les surfaces d'habitat et d'infrastructure	21
2.4 Interdépendances ville-campagne	24
3. La structure interne des agglomérations suisses	27
3.1 Habiter et travailler dans les villes-centres et les communes périphériques	27
3.2 Les caractéristiques économiques des villes-centres et des communes périphériques	30
3.3 L'habitat dans les agglomérations	34
3.4 La structure sociale de la population des villes-centres et des communes périphériques	38
3.5 Le trafic d'agglomération	43
3.6 La répartition des charges financières dans l'espace urbain	47
4. Spécialisations et polarisations dans le réseau de villes suisse	51
4.1 Les spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes suisse	51
4.2 Les principales grandes zones urbaines d'influence dans le réseau de villes suisse	55
5. La position des grands centres suisses en Europe	58
Annexe 1: Carte des agglomérations et villes isolées suisses	63
Annexe 2: Etudes approfondies du Monitoring de l'espace urbain suisse	64

Avant-propos

On a beaucoup écrit sur l'importance des villes, au point que certain-e-s parlent d'une véritable renaissance de l'urbanité. Ces observations sont confirmées par les statistiques: les trois quarts de la population habitent aujourd'hui dans l'espace que l'on qualifie d'urbain et c'est dans cet espace que l'on trouve 80 pour cent des emplois. Les régions urbaines de la Suisse représentent des entités dynamiques faisant preuve d'un rayonnement considérable. Afin d'assurer leur bon fonctionnement, des formes inédites et flexibles de coopération dépassant les frontières communales, voire cantonales sont nécessaires. L'efficacité de la collaboration dépendra de la poursuite d'objectifs communs; il est également essentiel de disposer de connaissances comparables s'agissant de la situation actuelle et des évolutions en cours.

Afin de mieux comprendre les mécanismes qui régissent ces espaces clés de la Suisse, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a lancé le monitoring de l'espace urbain suisse, un instrument qui analyse et présente un maximum d'aspects relatifs aux espaces urbains. Ce monitoring a été introduit fin 2001, en même temps que la Confédération lançait sa politique des agglomérations. Ne se limitant pas à l'analyse de l'espace urbain, il constitue également un instrument essentiel d'observation du territoire de l'ARE: Il relève en effet non seulement la situation spécifique des espaces urbains, mais il compare également cette situation à celle de l'espace rural. De plus, il examine tant les liens et les dépendances qui existent au sein de chacune des agglomérations, que les relations entre agglomérations (réseau de villes suisse). Il établit en outre des comparaisons avec les pays européens environnants. Seize études thématiques ont été élaborées dans le cadre du monitoring de l'espace urbain. Ces études, qui seront mises à jour régulièrement et élargies si nécessaire, peuvent être consultées sur le site de l'ARE (www.agglomeration.ch -> Monitoring de l'espace urbain).

La présente publication a pour objectif de fournir une vue d'ensemble aussi complète et synthétique que possible des études effectuées jusqu'ici. Nous espérons qu'elle contribuera à faciliter la compréhension des espaces urbains suisses et nous renvoyons les lecteurs désireux d'approfondir certaines questions spécifiques aux études thématiques évoquées plus haut.

Office fédéral du développement territorial, mai 2009

En bref

La publication «Monitoring de l'espace urbain suisse – Analyses des villes et agglomérations» apporte un nombre important de données et de faits concernant l'évolution de l'espace urbain suisse. Cette publication présente sous forme de synthèses thématiques les principaux éléments tirés des études disponibles sur Internet.

Ce rapport montre qu'une part toujours plus importante de la population suisse habite en milieu urbain. Il s'agit à présent des trois quarts de la population. Au cours des dernières années, la dynamique de la population et des emplois a évolué différemment d'une ville/agglomération à une autre. De manière générale, les taux de croissance de la population et de l'emploi dans l'espace urbain se situent au-dessus de ceux de l'espace rural depuis le début de ce siècle, contrairement à la période 1980–2000. Parallèlement, les interdépendances entre la ville et la campagne, principalement en matière de mouvements pendulaires, augmentent de manière significative.

Les villes-centres des agglomérations constituent les principaux pôles économiques et d'emploi, notamment dans le domaine des services, alors que la fonction d'habitation reste dominante dans les communes de la périphérie. Cette différenciation a cependant tendance à s'atténuer. Le cliché de la ville-centre qui cumule les désavantages socio-démographiques et socio-économiques, connu sous le terme allemand «A-Stadt», a tendance à s'atténuer, mais reste tout de même valable pour les villes-centres des grandes agglomérations. Les transports publics représentent une proportion relativement importante du trafic total dans les villes-centres. Les charges liées à leurs fonctions de centre y sont également prédominantes.

De manière générale, il apparaît que la Suisse dispose d'un réseau de villes dense, au sein duquel les grandes, moyennes et petites agglomérations se complètent et remplissent des fonctions importantes pour leur périphérie respective. Le poids des principales grandes zones urbaines d'influence – que sont Zurich, Genève-Lausanne, Bâle et Berne – a tout de même tendance à augmenter. En comparaison internationale également, l'importance fonctionnelle de ces espaces urbains est plus affirmée que ne le laisse prévoir le nombre d'habitants.

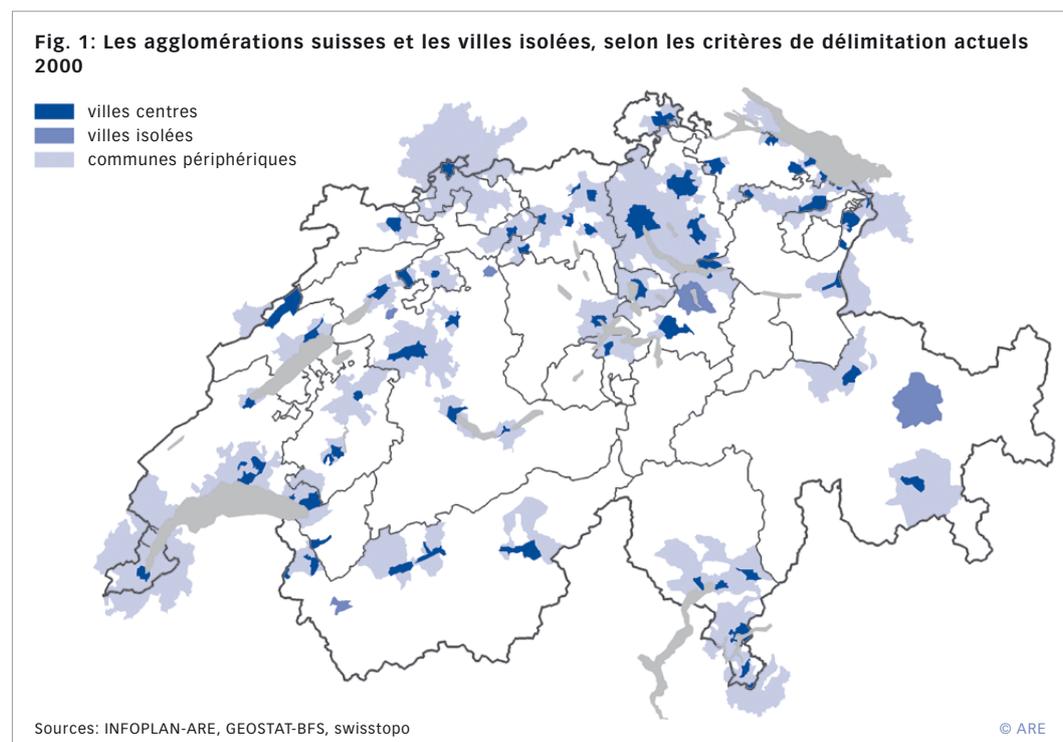
Terminologie¹

Agglomération

L'agglomération est un ensemble d'au minimum 20 000 habitant-e-s, formé par la réunion des territoires de communes urbaines adjacentes. Elle se constitue d'une ville-centre et, suivant les cas, d'autres communes de la zone-centre, ainsi que d'autres communes qui ont un lien fonctionnel avec la ville-centre.

Pour appartenir à une agglomération, les communes doivent remplir au moins trois des cinq conditions ci-après (compte tenu de valeurs seuils prédéfinies):

- Lien de continuité avec la ville-centre de l'agglomération
- Densité élevée de population et d'emplois
- Évolution démographique supérieure à la moyenne
- Secteur agricole peu développé
- Interdépendance prononcée de pendulaires avec la ville-centre et, suivant les cas avec d'autres communes de la zone-centre



Les espaces constitutifs de l'agglomération

La ville-centre

La ville-centre est le centre (souvent historique) de l'agglomération, généralement la commune la plus peuplée de l'agglomération.

La zone-centre

Elle compte la ville-centre ainsi que les communes d'agglomération adjacentes, qui comptent au moins 2000 emplois et une densité de 85 emplois pour 100 personnes actives résidentes. Par ailleurs, au moins 1/6 des personnes actives doivent travailler dans la ville-centre, ou alors, la commune doit se situer dans la continuité du tissu bâti de la ville-centre, respectivement être adjacente à cette dernière.

¹ Les définitions des pages 7–9 se basent sur la publication suivante: Martin Schuler, Pierre Dessemontet et Dominique Joye (2005): Les niveaux géographiques de la Suisse. Recensement fédéral de la population 2000, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Autres communes de la zone-centre

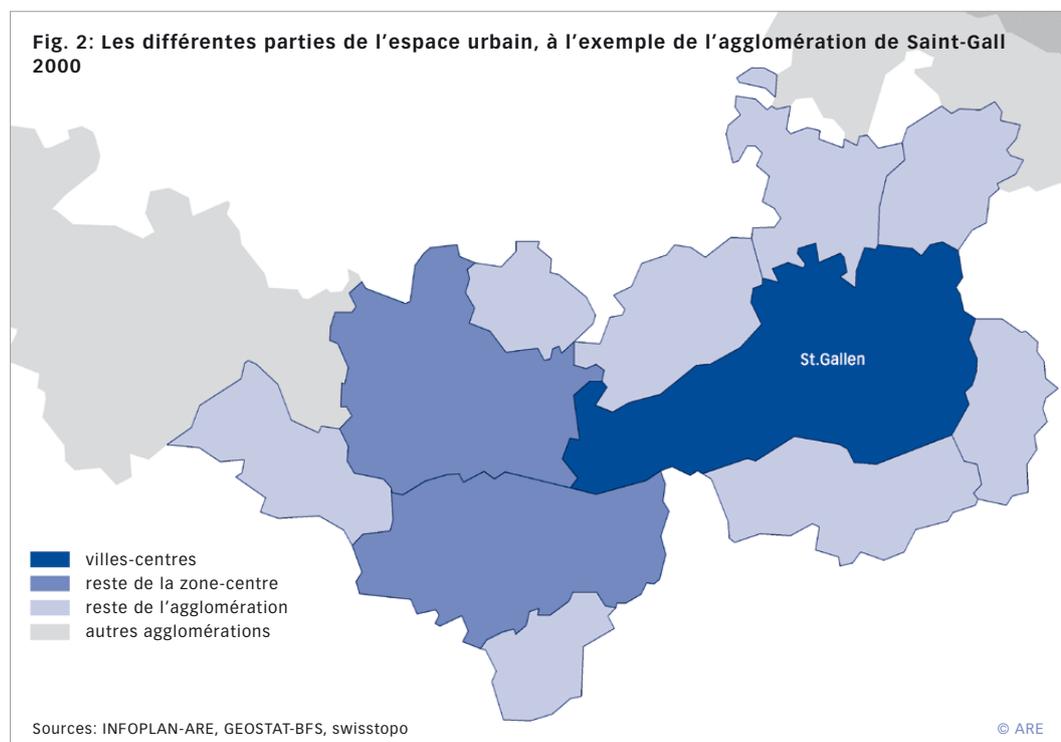
Il s'agit des communes de la zone-centre, à l'exception de la ville-centre. Dans le rapport, elles apparaissent quelquefois sous le nom «reste de la zone-centre».

Communes périphériques

Les communes de l'agglomération, à l'exception de la ville-centre, sont des communes périphériques.

Autres communes périphériques

Les communes de l'agglomération, à l'exception de celles de la zone-centre, constituent les autres communes périphériques. Dans le rapport, elles apparaissent quelquefois sous le nom de «autres communes de l'agglomération» ou «reste de l'agglomération».

**Ville isolée**

La ville isolée est une commune qui compte au moins 10 000 habitant-e-s, mais qui n'appartient à aucune agglomération.

Espace urbain

L'espace urbain comprend toutes les agglomérations et villes isolées de Suisse.

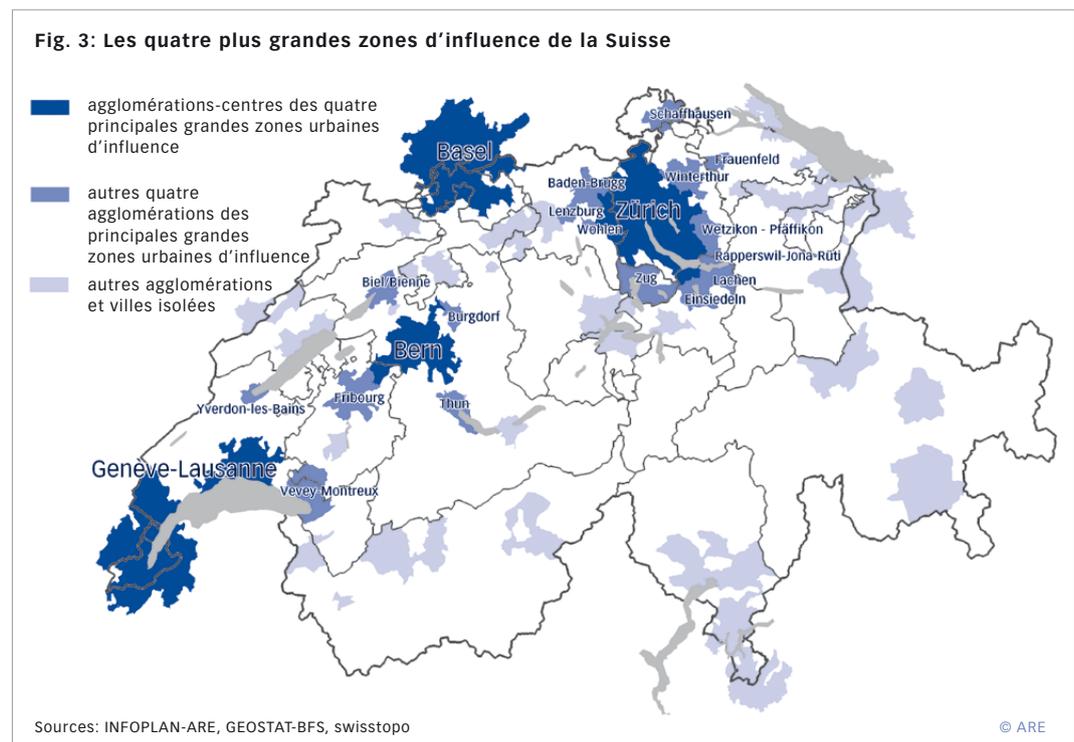
Espace rural

Tous les territoires situés hors de l'espace urbain sont considérés comme espace rural. Ils présentent un aspect très hétérogène en fonction des structures et des possibilités de développement.²

² cf. ARE 2005: Typologies des espaces territoriaux utilisées dans le cadre du monitoring de l'espace rural (PDF, disponible sur Internet via www.aren.admin.ch -> Thèmes -> Espace rural -> Monitoring).

Les quatre plus grandes zones d'influence de la Suisse

Le présent rapport définit comme aires métropolitaines les trois grandes agglomérations de Zurich, de Genève (qui comprend Lausanne et qui s'appelle par conséquent Genève-Lausanne) et Bâle, avec leurs agglomérations voisines respectives qui comptent plus de 1/12 d'émigrants pendulaires vers la grande agglomération. Les analyses prennent en compte également la région de la ville fédérale. L'agglomération de Côme-Chiasso-Mendrisio fait partie de l'aire métropolitaine milanaise; comme son centre n'est pas situé en Suisse, il n'en sera pas tenu compte.



Catégorisation des agglomérations selon la taille

- Petites agglomérations: de 20 000 à 49 999 habitant-e-s
- Moyennes agglomérations: de 50 000 à 249 999 habitant-e-s
- Grande agglomération: au moins 250 000 habitant-e-s

1. Structure du rapport

Le monitoring de l'espace urbain suisse considère les espaces urbains sous des angles divers. Le présent rapport de synthèse consacre un chapitre à chacune de ces méthodes analyse (cf. schéma).

Chapitre 2

L'évolution des espaces ruraux en Suisse: en introduction, le texte présente les grandes étapes de l'urbanisation en Suisse, l'accent étant mis sur l'évolution à partir de 1980, et plus particulièrement sur l'évolution de la démographie, de l'emploi et du tissu bâti à l'intérieur de l'espace urbain; l'étude établit une comparaison avec l'espace rural et décrit les interdépendances entre les deux types d'espaces.

Chapitre 3

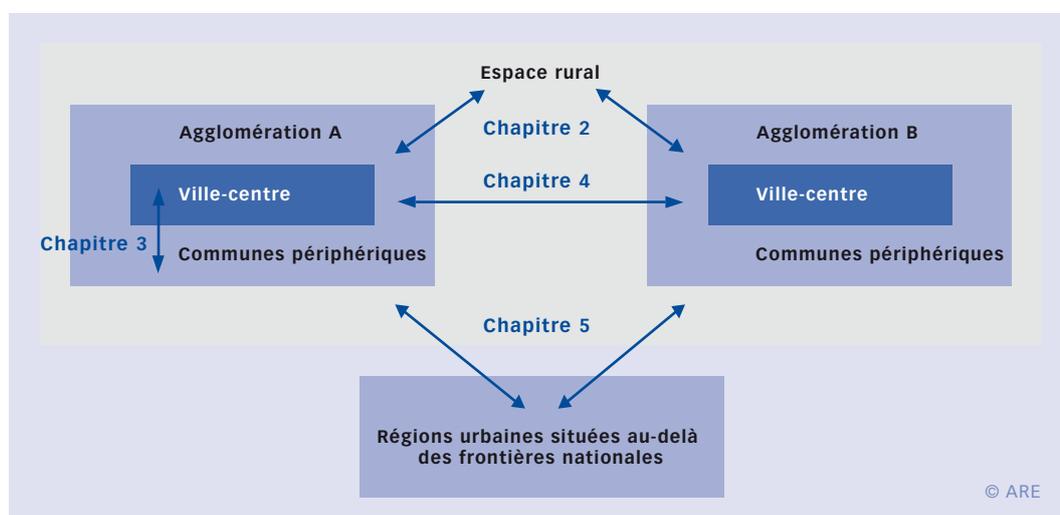
La structure interne des agglomérations suisses: ce troisième chapitre établit les différences spécifiques qui existent entre les villes-centres et les communes périphériques, en termes d'économie, de société, d'urbanisation et de transports et comment les différentes parties de l'agglomération se sont développées à cet égard depuis les années 1990.

Chapitre 4

Spécialisations fonctionnelles et polarisations dans le réseau de villes suisse: les différences structurelles entre les agglomérations suisses font l'objet du quatrième chapitre, qui analyse le rang de ces agglomérations en termes de lieu d'habitation, de lieu de travail, de structure et d'évolution des branches économiques, ainsi que l'impact des quatre plus grandes zones d'influence à l'échelle suisse.

Chapitre 5

Le positionnement des grands centres suisses dans le réseau de villes européen: pour conclure, il s'agit de montrer comment les grands centres suisses, à savoir Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne, se positionnent par rapport autres grands centres urbains en Europe, en comparant des facteurs tels que la performance économique, l'occurrence de fonctions de décision ou la force innovatrice.



2. L'évolution des espaces urbains suisses

Le progrès technique, la mobilité accrue, la globalisation et les bouleversements sociaux, mais aussi l'urbanisation comptent parmi les développements qui ont marqué le 20^{ème} siècle. Le présent chapitre présente l'évolution des espaces urbains suisses depuis les années 1980 et compare cette évolution à celle de l'espace rural.

2.1 L'urbanisation

Les villes suisses ont changé d'apparence au cours du 20^{ème} siècle. Toujours plus grandes, elles ont fini par se toucher, butant contre leurs frontières politico-administratives et débordant géographiquement sur leurs banlieues. Il en résulte des agglomérations qui, aujourd'hui, comportent souvent des dizaines de communes.

2.1.1 L'urbanisation de la Suisse depuis 1980

La structure fédéraliste de la Suisse a favorisé le développement d'un nombre relativement élevé de villes de petite et de moyenne dimension, qui sont à l'origine de l'urbanisation polycentrique et décentralisée de la Suisse. La répartition spatiale des villes et des localités d'une certaine importance n'a que peu changé au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle. L'accroissement démographique et la multiplication des emplois ont conduit à l'accroissement progressif du nombre des villes et des agglomérations. Les évolutions suivantes ont marqué le «paysage urbain» suisse depuis 1980 (cf. fig. 4 et 5):

- En 1980, la Suisse comptait 33 agglomérations et 15 villes isolées (selon la définition de l'époque). Dans le cas de 16 agglomérations, les villes-centres correspondaient au chef-lieu cantonal. Parmi les 15 villes isolées mentionnées, quatre étaient des chefs-lieux cantonaux. Les 17 autres agglomérations et les 11 autres villes isolées s'étaient transformées en villes ou en aire urbaine en rapport avec l'industrialisation, le tourisme ou leur fonction de plaque tournante.
- Depuis 2000, la Suisse compte 50 agglomérations et encore cinq villes isolées: toutes les villes qualifiées d'isolées en 1980 ont atteint le statut d'agglomération, sauf Davos, Langenthal et Martigny. En vingt ans, de nombreuses communes sont devenues des villes de plus de 10 000 habitant-e-s. Aujourd'hui, la majorité d'entre elles font partie d'une agglomération et on n'a vu émerger que peu de villes isolées nouvelles (Einsiedeln, Lyss).

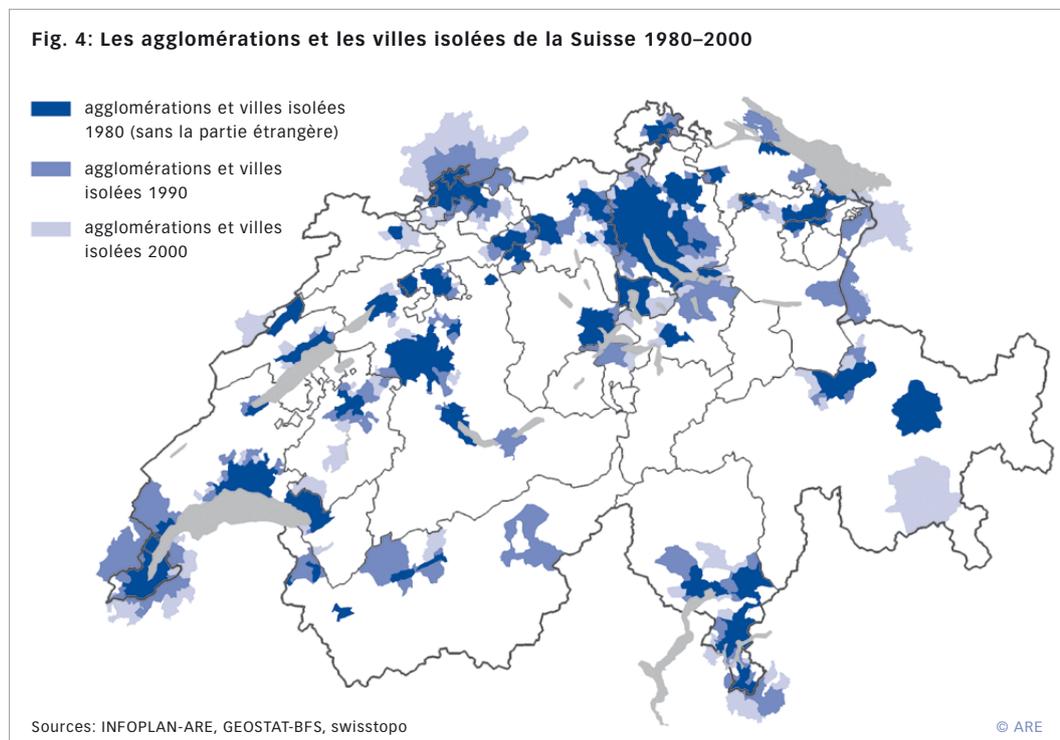


Fig. 5: L'évolution des agglomérations et villes isolées en Suisse 1980–2000

Année	Nombre d'agglomérations	Nombre de communes d'agglomération	Nombre de villes isolées	Total communes urbaines
1980	33	502	15	517
1990	48	797	9	806
2000	50	974	5	979

Source: OFS: Recensement fédéral de la population

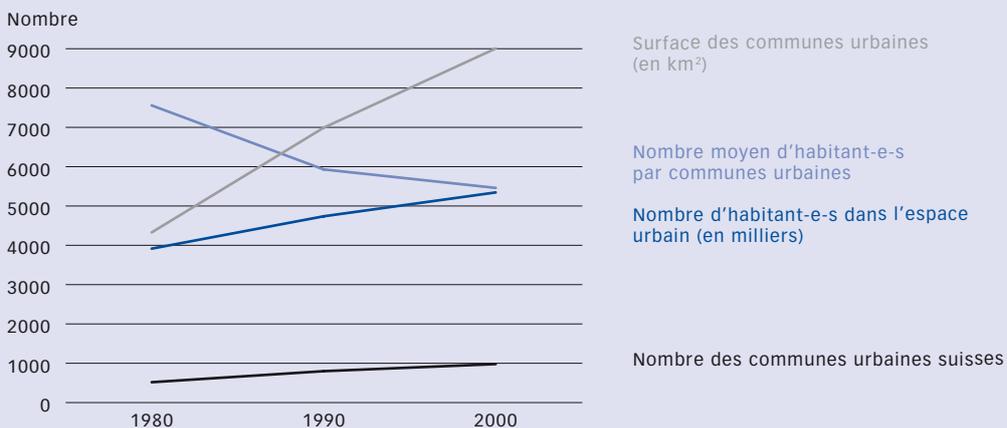
© ARE

2.1.2 La dimension urbaine s'affirme

Le nombre croissant de communes urbaines va de pair avec l'accroissement de la population résidente dans l'espace urbain (cf. fig. 6). Si on considère la surface des communes qui sont devenues urbaines depuis 1980, et non le nombre d'habitants, cet accroissement est encore plus prononcé en termes de pourcentages. Cet écart s'explique essentiellement par le fait qu'outre quelques villes isolées très étendues, comme par exemple Buchs/SG, d'autres communes étendues de l'espace alpin et préalpin ont désormais rejoint l'espace urbain (p. ex. Einsiedeln, Brigue-Glis, Sion, Monthey).

L'avancée de l'urbanisation a provoqué un renversement du nombre moyen d'habitant-e-s par commune urbaine, qui est passé de 7560 en 1980 à 5460 en 2000, puisque les communes qui ont rejoint les agglomérations durant cette période étaient généralement plus petites que les communes périphériques qui faisaient partie de l'agglomération auparavant.

Fig. 6: L'évolution du degré d'urbanisation, illustrée à partir du nombre de communes, du nombre d'habitant-e-s et de la surface de la commune compris dans l'espace urbain 1980-2000

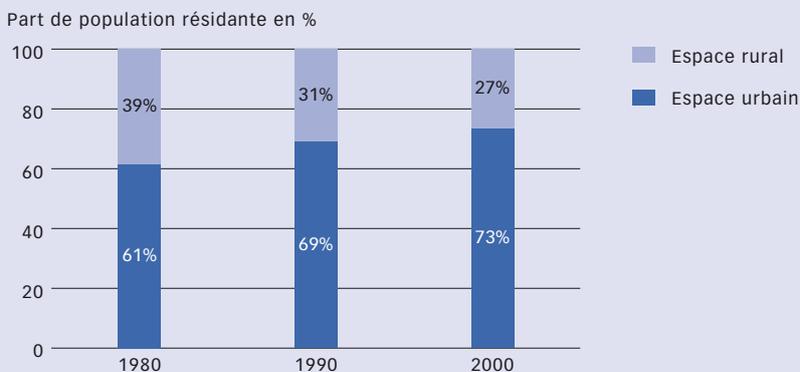


Les calculs ci-dessus ne prennent pas en considération les communes étrangères

Source: OFS: Recensement fédéral de la population

© ARE

Fig. 7: L'évolution de la proportion de population résidente urbaine par rapport à la population suisse totale 1980-2000



Source: OFS: Recensement fédéral de la population

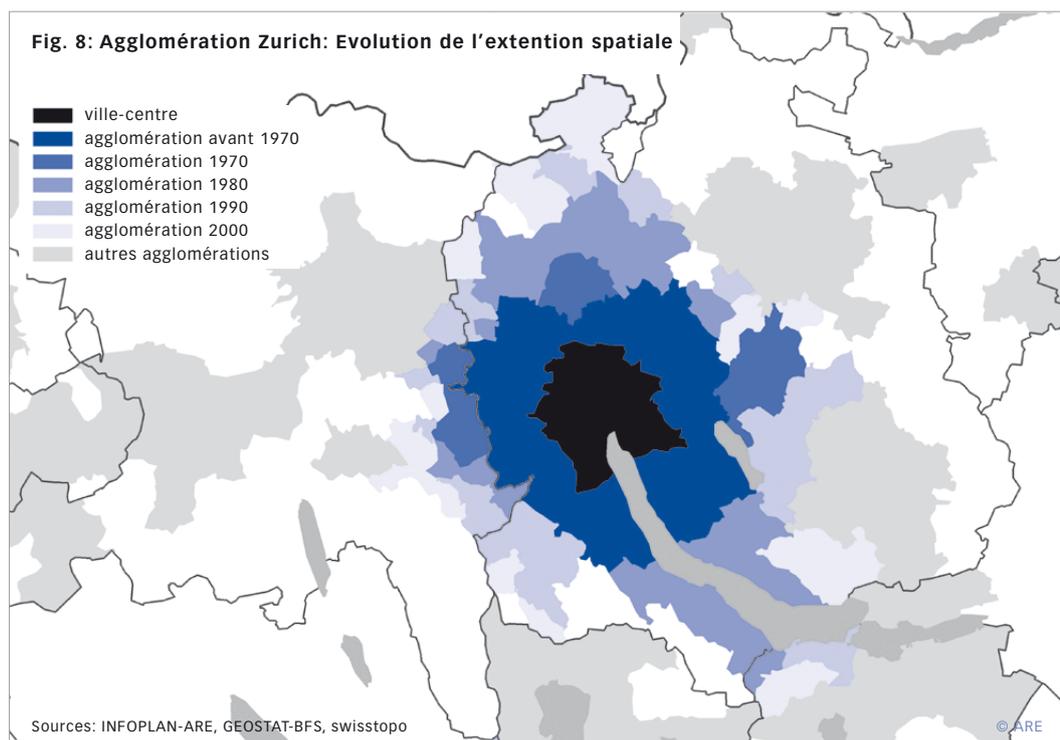
© ARE

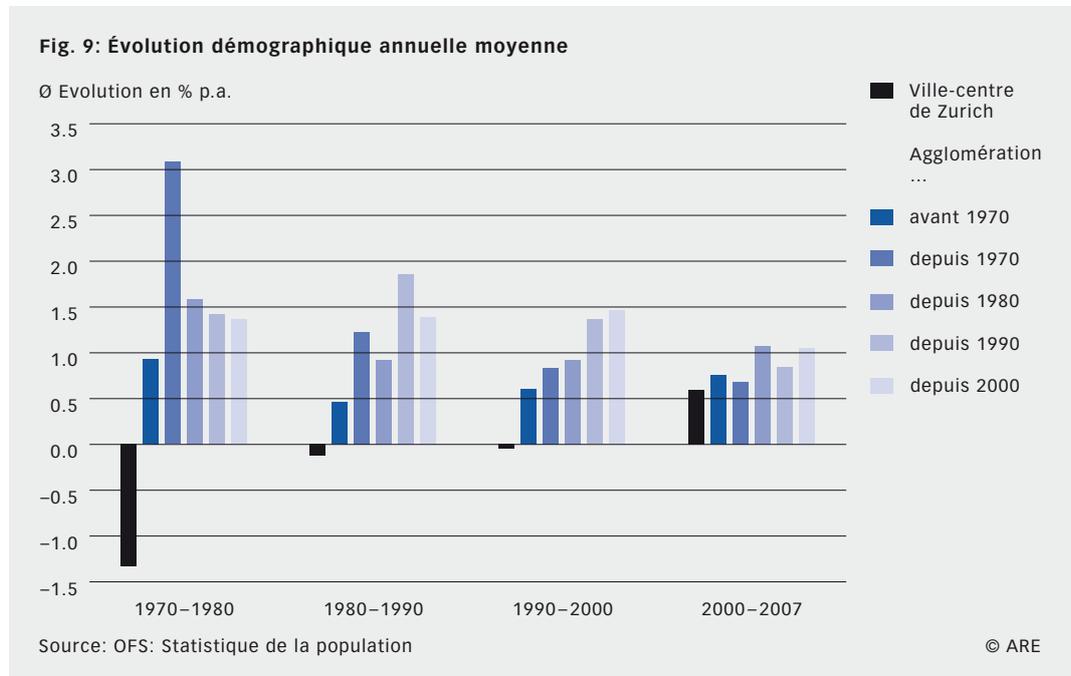
L'urbanisation progressive de la Suisse a permis aux espaces concernés de s'affirmer davantage au cours des deux décennies passées en termes de nombre d'habitant-e-s (cf. fig. 7): si en 1980, on comptait six habitant-e-s sur dix dans l'espace urbain en 1980, cette proportion atteignait près de 70 pour cent en 1990 et 73 pour cent en 2000.

Encadré 1: La croissance des agglomérations: l'exemple de la grande agglomération de Zurich

L'exemple de l'agglomération zurichoise illustre parfaitement comment la croissance relative de la population s'est déplacée des communes proches de la ville-centre vers les communes situées dans les ceintures d'agglomération extérieures avec la progression de l'urbanisation. Durant les années 1970, ce sont les communes qui avaient rejoint l'agglomération zurichoise à partir de 1970 qui ont grandi le plus fortement alors que le centre-ville présentait une perte de population. Dans les années 80 et plus particulièrement dans les années 90, on constate un déplacement de cet accroissement vers l'extérieur, c'est-à-dire dans les communes qui ont rejoint l'agglomération à partir de 1990, voire plus tard. Aujourd'hui, on constate enfin qu'avec l'extension progressive de l'agglomération, les différences de développement entre les ceintures d'agglomération se sont amenuisées. Depuis 2000, le taux de croissance démographique de la population de la ville-centre – qui était encore stagnante dans les années 80 et 90 – est au même niveau que celui des ceintures d'agglomération.

Fig. 8: Agglomération Zurich: Evolution de l'extention spatiale





En bref

- ▶ L'accroissement démographique des vingt-cinq dernières années est allée de pair avec une urbanisation soutenue de la Suisse, un phénomène qui s'observe dans toutes les économies de croissance.
- ▶ Entre 1980 et 2000, la Suisse a connu un accroissement de 61 à 73 pour cent de son taux d'urbanisation si on se réfère à la part de la population qui vit dans l'espace urbain.
- ▶ L'urbanisation progressive a transformé les anciennes villes isolées en petites agglomérations; de nombreuses communes de l'espace urbain, ont également franchi le seuil statistique des 10000 habitant-e-s, atteignant ainsi le statut de villes.

2.2 La dynamique de la population et des emplois dans l'espace urbain et dans l'espace rural depuis les années 1980

La Suisse a été marquée par la croissance démographique soutenue de ces récentes décennies, alors que l'économie a connu des fluctuations considérables, qui n'ont pas été sans répercussion sur le rythme de cette croissance. On constate cependant que la dynamique de l'emploi n'était pas la même en ville qu'à la campagne.

La dynamique de l'économie a un effet déterminant sur le développement des régions du pays: la croissance économique engendre une augmentation de la demande de main d'œuvre et, dans le cas de la Suisse, à une immigration accrue. Par conséquent, la croissance démographique s'accélère durant les phases de croissance économique. Alors que le produit intérieur brut a un effet direct sur l'offre d'emplois, la dynamique de la population ne réagit aux fluctuations économiques que faiblement et avec un retard prononcé (cf. encadré 2).

Encadré 2: Les phases de développement de l'économie suisse depuis 1980:

1980–1991: la croissance économique: une relance timide est intervenue au début des années 1980, et plus prononcée à partir de 1985, faisant suite à la récession économique de la fin des années 1970, et entraînant un solde migratoire entrant toujours plus prononcé, ainsi qu'une démographie en croissance et une augmentation du nombre d'emplois.

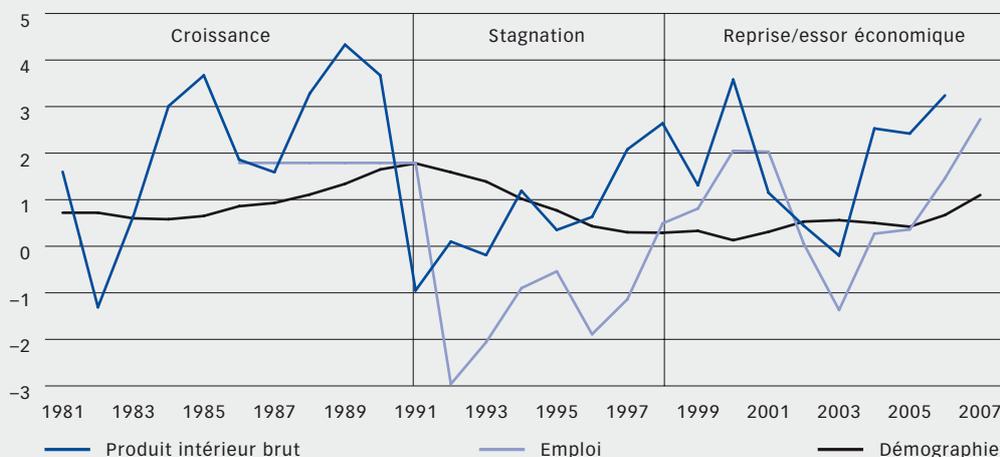
1992–1997: la stagnation économique: les problèmes qui se manifestèrent sur les marchés immobiliers et financiers internationaux ont provoqué un revirement de tendance au début des années 1990, faisant stagner la valeur ajoutée et les revenus. Des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés dans les entreprises durant cette période. Le recul de la demande de main d'œuvre a également provoqué un solde migratoire en recul et, en corollaire, un fléchissement de l'accroissement démographique.

Depuis 1998: la reprise et la relance de l'économie: vers la fin de la dernière décennie, l'économie suisse a retrouvé son essor, avec un léger fléchissement de 2001 à 2003

Fig. 10: Les phases de développement de l'économie suisse depuis 1980

La modification annuelle du PIB, de l'emploi et de la démographie en Suisse

Evolution en %



Source: OFS: Statistique de la population, Recensement fédéral des entreprises, Comptabilité nationale © ARE

2.2.1 Villes et campagnes: des dynamiques dissemblables

Lorsqu'on compare l'évolution de la dynamique de l'emploi et de la démographie dans l'espace urbain et l'espace rural durant la période considérée, on aboutit aux constatations suivantes.³

La phase de croissance de 1980 à 1991: entre 1985–1991⁴, la progression du nombre d'emplois était plus faible dans l'espace rural (selon la délimitation des agglomérations de 2000) que dans l'espace urbain (2,1% contre 1%). Une évolution comparable s'observe pour l'évolution démographique (cf. fig. 11). Néanmoins, l'espace rural n'a cessé de se dynamiser par rapport à l'espace urbain durant cette période.

La phase de stagnation de 1992 à 1997: le revers économique du début des années 1990 a provoqué la perte de 9 pour cent d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces pertes étaient plus prononcées en milieu urbain entre 1992 et 1995, et plus fortes en milieu rural durant les trois années suivantes en termes de pourcentages. Dans les deux cas, la croissance démographique a progressivement fléchi suite au recul de la demande de main d'œuvre; on constate que le taux de croissance annuel en milieu rural rejoint peu à peu celui des régions urbaines.

Reprise et relance dès 1998: de 1998 à 2001, l'accroissement annuel moyen du nombre d'emplois en milieu urbain (+1,8%) était plus de deux fois plus élevé qu'en milieu rural (+0,8%). Le nombre d'emplois est ensuite resté relativement stable dans les deux types d'espaces durant la période de 2001 à 2005.

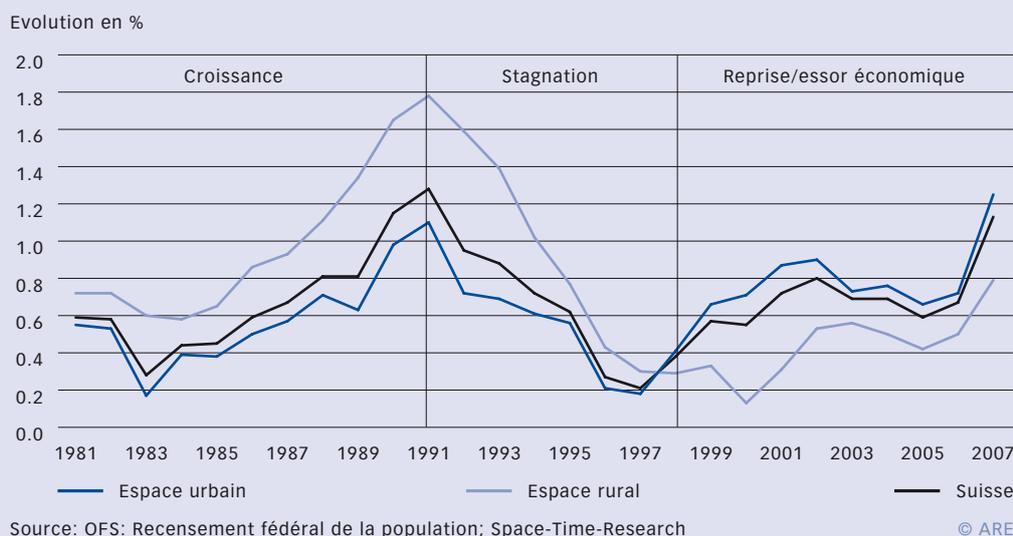
Côté démographie, la reprise économique s'est manifestée dans l'espace urbain dès 1998, année où l'on enregistrait des taux de croissance démographique en progression dans l'espace urbain. Par contre, cette croissance est restée relativement inchangée, à un bas niveau, dans l'espace rural. Depuis cette époque, les taux de croissance démographique en région urbaine dépassent ceux des régions rurales de 0,2 à 0,4 pour cent par année.

Si les dynamiques de la population et de l'emploi étaient nettement plus accentuées dans l'espace rural que dans l'espace urbain durant les années 1980 et 1990, on observe un transfert des taux de croissance les plus marqués de l'espace rural à l'espace urbain. Parmi les raisons principales de ce transfert, on peut citer l'internationalisation et les modifications structurelles survenues dans l'économie, des phénomènes qui valorisent les villes comme centres des échanges commerciaux, des services et de l'emploi. Le changement d'affectation d'anciennes surfaces industrielles, transformées en zones d'habitation ou de services, a lui aussi contribué à cette évolution.

³ Contrairement au chapitre 2.1, les présentes observations considèrent l'espace urbain tel qu'il est défini en 2000.

⁴ Il n'existe pas de données concernant l'emploi pour 1980.

Fig. 11: L'accroissement annuel de la population résidente permanente selon le type d'espace 1981–2007



2.2.2 Les différentes dynamiques de croissance des agglomérations et des villes isolées suisses

Les dynamiques de la population et de l'emploi qui se sont manifestées dans les différentes agglomérations et dans les villes isolées s'éloignent de la tendance générale qui prévaut dans l'espace urbain, et parfois, les écarts sont massifs (cf. fig. 12 et 13).

Lorsqu'on considère le nombre d'habitant-e-s entre 1998 et 2005 dans 55 agglomérations et villes isolées, on constate que dans 30 cas, la croissance a été supérieure à la moyenne nationale et dans 22 cas inférieure, lorsqu'elle n'était pas négative comme dans les cas de Granges, de La Chaux-de-Fonds–Le Locle et de Davos

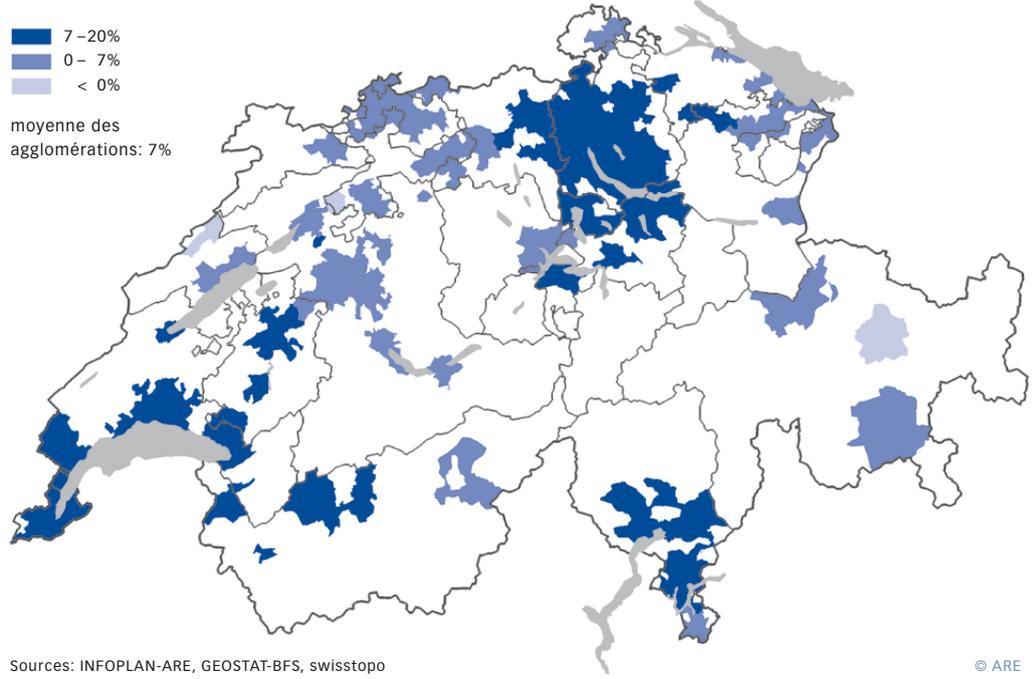
En termes d'emplois, 19 agglomérations et villes isolées enregistrent des accroissements supérieurs à la moyenne nationale suisse et 21 d'entre elles des accroissements inférieurs, alors que dans 15 cas, le nombre d'emplois était en recul.

Il n'existe pas de lien de causalité direct entre les dynamiques de la population et de l'emploi au sein des agglomérations et des villes isolées considérées. Alors que des différences sensibles apparaissent au niveau des grandes régions (cf. l'évolution relativement avantageuse dans la région zurichoise, dans l'arc lémanique, dans la région de Fribourg-Bulle, ainsi que dans le Bas-Valais et au Tessin), l'évolution de l'emploi varie d'une agglomération à l'autre dans les différentes régions du pays. Les facteurs déterminants sont la structure économique locale et l'attrait exercé par les communes des agglomérations en question comme sites d'implantation pour les entreprises (tout particulièrement en fonction de la situation et de la desserte en matière de transports, de la qualité du marché du travail, de l'infrastructure publique, de la charge fiscale et des conditions cadres proposées par l'État).

Fig. 12: L'évolution de la population résidente permanente 1998–2007

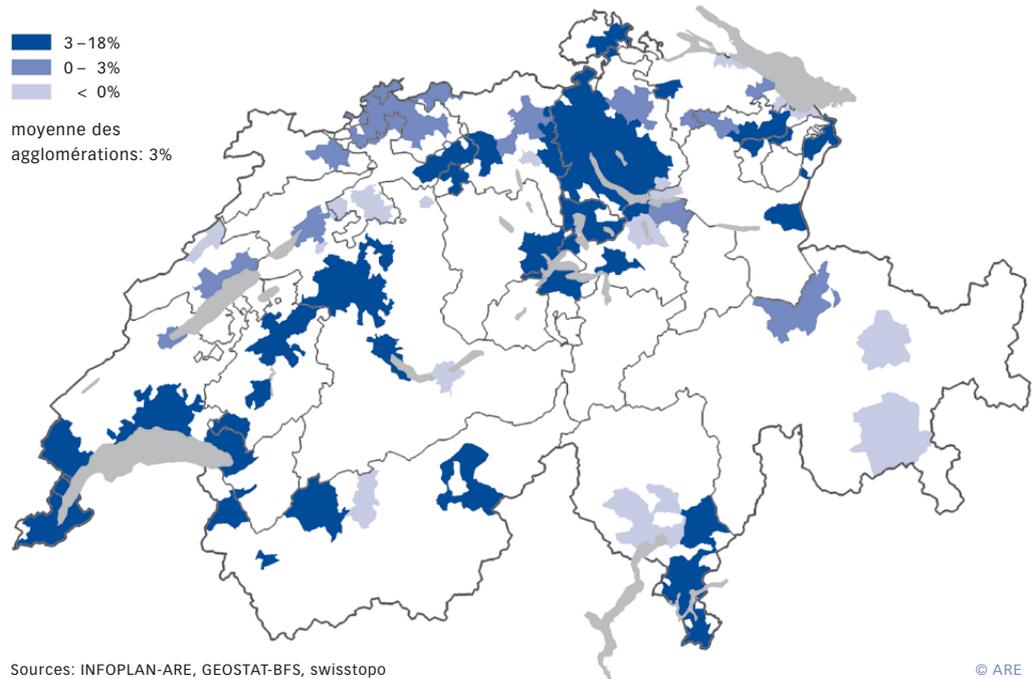
7–20%
0–7%
< 0%

moyenne des
agglomérations: 7%

**Fig. 13: Évolution du nombre d'emplois dans les secteurs de l'industrie et des services 1998–2005**

3–18%
0–3%
< 0%

moyenne des
agglomérations: 3%



En bref

- ▶ Durant les années 1980 et 1990, les taux de croissance de la population et de l'emploi dans l'espace urbain se situaient nettement au-dessous de ceux de l'espace rural.
- ▶ Les dernières années du 20^{ème} siècle marquent un revirement de tendance en faveur de l'espace urbain: dès 1998, la croissance de la population et de l'emploi y est en moyenne supérieure de 0,3 à 0,4 pour cent à celle des régions rurales.
- ▶ Le nombre des emplois et des habitant-e-s dans les agglomérations suisses a connu une évolution peu homogène au cours des dix dernières années. Les agglomérations de la région de Zurich, de la Suisse centrale, de l'arc lémanique et du Tessin enregistraient des taux de croissance de la population et de l'emploi nettement supérieurs à la moyenne.

2.3 Les surfaces d'habitat et d'infrastructure

En Suisse, le sol est une ressource extrêmement rare. C'est en particulier le cas des surfaces qui se prêtent à l'implantation de constructions, d'installations de transport ou à l'exploitation agricole. Dans ce qui suit, il s'agit de présenter les modalités d'utilisation du sol dans les agglomérations et les évolutions constatées à cet égard.

La statistique de la superficie renseigne sur la dimension des surfaces d'habitat et d'infrastructure

La statistique de la superficie subdivise les surfaces d'habitat et d'infrastructure en aires de bâtiments (habitation, prestations de services), en aires industrielles et artisanales, en surfaces de transports, ainsi qu'en surfaces d'infrastructures spéciales (gravières, stations d'épuration des eaux usées, approvisionnement énergétique, aires de délassement et zones vertes à l'intérieur du tissu bâti).

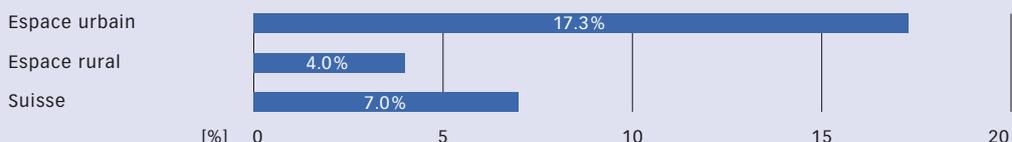
Faire le relevé de toutes les surfaces d'habitat et d'infrastructure de la Suisse prend plusieurs années. Les données disponibles datent des années 1979 à 1985 et de 1992 à 1997, ainsi que des années 2004 à 2006 (uniquement partie occidentale de la Suisse).

2.3.1 Dimension des surfaces d'habitat et d'infrastructure; prétentions d'utilisation

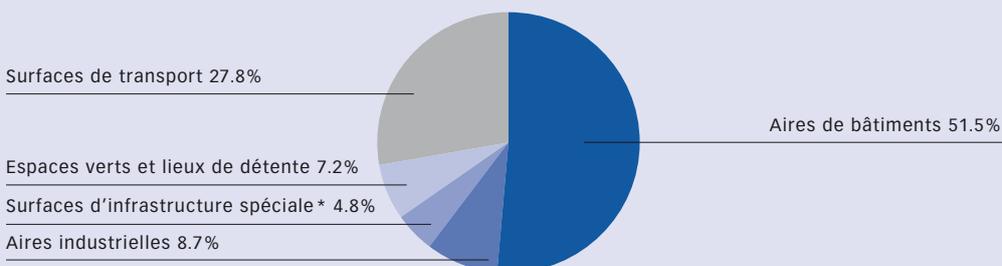
Selon la statistique de la superficie 1992–1997, sept pour cent de la surface de la Suisse sont attribuables aux surfaces d'habitat et d'infrastructure. Atteignant 17 pour cent dans l'espace urbain, ce pourcentage dépasse, comme on pouvait s'y attendre, de loin la moyenne nationale; les aires de bâtiments et les aires industrielles et artisanales y représentent 61 pour cent de la surface d'habitat et d'infrastructure et les surfaces de transport 28 pour cent (cf. fig. 14).

Fig. 14: L'utilisation du sol sur les surfaces d'habitat et d'infrastructure selon les types d'espaces (Statistique de la superficie 1992/97)

Part de surfaces d'habitat et d'infrastructure



Surface d'habitat et d'infrastructure dans l'espace urbain (total: 155 962 ha)



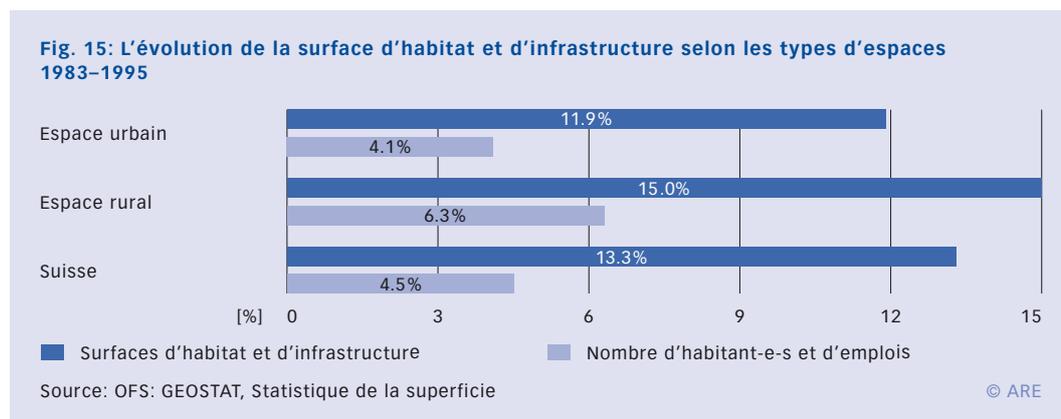
* Les surfaces d'infrastructure spéciales sont des surfaces qui comportent les installations d'approvisionnement et d'évacuation telles que les décharges, les chantiers, les installations de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en énergie.

Source: OFS: GEOSTAT, Statistique de la superficie

© ARE

2.3.2 Accroissement de la surface d'habitat et d'infrastructure

Durant la douzaine d'années comprise entre les relevés de 1979–1985 et de 1992–1997, la surface d'habitat et d'infrastructure a progressé de 13 pour cent en Suisse, soit d'un peu moins d'un pour cent par année. En termes de pourcentages, la croissance était un peu plus forte dans l'espace rural (+15%) que dans l'espace urbain (+12%) (cf. fig. 15).



2.3.3 Quelle évolution pour l'intensité d'utilisation?

Le taux de croissance de la surface d'habitat et d'infrastructure est plus rapide que celui de la population et des emplois. En d'autres termes, davantage de surfaces d'habitat et d'infrastructure sont utilisées par habitant-e et par emploi. L'intensité d'utilisation a donc reculé tant dans l'espace rural que dans l'espace urbain. Dans ce dernier, la surface moyenne occupée par l'habitat et l'infrastructure a passé de 193 m² à 204 m² par habitant-e et par emploi.

L'accroissement des surfaces d'habitat et d'infrastructure varie selon les types d'utilisation (cf. fig. 16). Les principaux facteurs d'accroissement de ce type de surface étaient les aires de bâtiments, ainsi que les aires industrielles et artisanales.

- Aires de bâtiments: l'accroissement s'explique par les besoins croissants de surfaces habitables ainsi que par les modifications structurelles de l'économie (p. ex. regroupement d'unités d'entreprises décentralisées dans des constructions nouvelles qui se sont «installées en périphérie», expansion des secteurs de la santé et du social, demande accrue de surfaces pour les bureaux).
- Aires industrielles et artisanales: la récession du début des années 1990 a provoqué la mise en friche ou l'abandon de toute une série d'aires industrielles et artisanales. Il en découle un accroissement considérable de la surface moyenne d'habitat et d'infrastructure requise par emploi.

Lorsqu'on se réfère à la surface d'habitat et d'infrastructure moyenne par habitant-e et par emploi, l'intensité d'utilisation a reculé depuis 1979. Pourtant, suivant l'approche, on observe une tendance à la densification et à la rénovation urbaine: si on ne tient pas seulement compte de l'évolution démographique, mais aussi de l'accroissement de la surface habitable individuelle par habitant-e (cf. chap. 3.3.2), il est incontestable que la surface d'habitat et d'infrastructure ait grandi nettement moins vite que l'ensemble des surfaces d'habitat. Cette observation est également valable pour les surfaces de transport: ces dernières ont progressé plus rapidement en termes de pourcentage que la population et le nombre d'emplois, mais moins que le volume de trafic. De ce point de vue-là, on constate une intensité d'utilisation plus forte des surfaces d'habitat et d'infrastructure.

Fig. 16: Les surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant-e et par emploi* dans l'espace urbain, selon les types d'utilisations

	1979/85	1992/97	Évolution
Aires de bâtiments	96.7 m ² /h.+e.	105.0 m ² /h.+e.	8.6%
Aires industrielles et artisanales	15.4 m ² /h.+e.	17.7 m ² /h.+e.	15.2%
Surface de transport	55.6 m ² /h.+e.	56.6 m ² /h.+e.	1.7%
Espaces verts et lieux de détente	13.6 m ² /h.+e.	14.6 m ² /h.+e.	7.7%
Surfaces d'infrastructure spéciale**	11.5 m ² /h.+e.	9.8 m ² /h.+e.	-14.9%
Surface totale d'habitation et d'infrastructure (espace urbain)	192.8 m ² /h.+e.	203.8 m ² /h.+e.	5.7%

* par personne active, sur la base d'une occupation à plein temps (équivalents plein temps)

** Les surfaces d'infrastructure spéciale comprennent les installations d'amenée et d'évacuation telles que les décharges, les gravières, les chantiers, les installations d'épuration des eaux usées et les installations d'approvisionnement en énergie.

Source: OFS: GEOSTAT, Statistique de la superficie, Statistique de la population, Recensement fédéral des entreprises

© ARE

2.3.4 Les premiers chiffres de la statistique de la superficie 2004/2009

Le troisième relevé de la statistique de la superficie (2004/2009) est en cours à l'office fédéral de la statistique. En raison de la disponibilité échelonnée dans le temps des photographies aériennes, les données sont relevées de la Suisse occidentale en direction de la Suisse orientale. Les données relatives à la majeure partie de la Suisse romande et de la partie ouest du Mittelland sont à présent récoltées. Il est à noter qu'une extrapolation pour la Suisse des données disponibles n'est méthodologiquement pas possible.

Les régions analysées de la Suisse occidentale présente un ralentissement de l'accroissement des surfaces d'habitat et d'infrastructures entre 1993 et 2005. Ces régions accusaient durant la période précédente (1981-93) un accroissement quelque peu supérieur à la moyenne suisse.

Dans l'espace urbain des régions analysées, la surface d'habitat et d'infrastructure par habitant et emploi s'est stabilisée à 200 m². Cette valeur était encore en forte augmentation durant la période précédente (1981-93). Par contre, la surface d'habitat et d'infrastructure par habitant est toujours en augmentation dans l'espace rural de la Suisse occidentale.

En bref

- ▶ Au cours des 25 dernières années, l'intensité d'utilisation de l'espace urbain a
 - reculé si on compare l'accroissement démographique et l'augmentation du nombre d'emplois à l'accroissement nettement plus prononcé des surfaces urbanisées.
 - progressé, si on compare l'accroissement total des surfaces d'habitation et des surfaces utilisées par l'économie à l'accroissement (en pour cent) de surface des bâtiments et des aires industrielles et artisanales.
- ▶ Selon les chiffres actuels de la statistique de la superficie – qui présente les résultats pour la Suisse occidentale – la surface d'habitat et d'infrastructure par habitants dans l'espace urbain a tendance à se stabiliser.

2.4 Interdépendances ville-campagne

Des échanges soutenus existent entre les agglomérations et les espaces ruraux, preuve en sont les trafics matinal et en soirée, lorsque les pendulaires quittent leur lieu d'habitation dans l'espace rural pour rejoindre leur lieu de travail ou de formation en ville ou dans la banlieue la plus proche avant de revenir chez eux le soir. Les interdépendances entre villes et campagnes sont également devenues plus prononcées dans le domaine des loisirs.

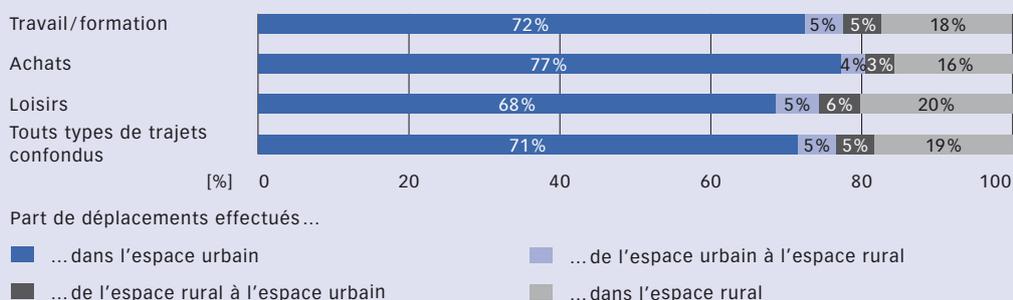
Ces interdépendances se sont accentuées en même temps que la mobilité et la séparation spatiale toujours plus prononcée entre les fonctions de base telles que «habitat», «travail», «achats», «formation», et «détente/loisirs», il suffit de s'en référer aux statistiques des pendulaires du recensement fédéral de la population et aux évaluations spécifiques des microrecensements concernant le comportement de la population en matière de transports en Suisse. Ces microrecensements donnent une vision plus globale des relations de transports entre l'espace rural et l'espace urbain.

2.4.1 La ville et la campagne: destinations pour des activités différentes

En Suisse, chaque personne effectue en moyenne une distance de 37,3 kilomètres par jour. Les personnes qui partent de la ville-centre ou plus généralement de la zone-centre parcourent en moyenne 33, respectivement 35 kilomètres, alors que celles qui partent des autres parties de l'agglomération et de l'espace rural effectuent des trajets plus longs, soit 39, respectivement 42 kilomètres.

La plupart des trajets parcourus en Suisse (90%) commence et finit dans un même type de territoire (soit urbain, soit rural) (cf. fig. 17). En d'autres termes, les déplacements entre espaces ruraux et espaces urbains ne représentent que 10 pour cent de tous les déplacements, tous motifs de déplacement confondus. Les parts correspondantes ne varient que peu selon les motifs de déplacement. On constate que les interdépendances ville-campagne sont les plus fortes dans le domaine des loisirs (11% des trajets), suivies par les flux pendulaires liés au travail ou à la formation.

Fig. 17: La proportion des déplacements entre l'origine et la destination selon les types d'espaces 2005

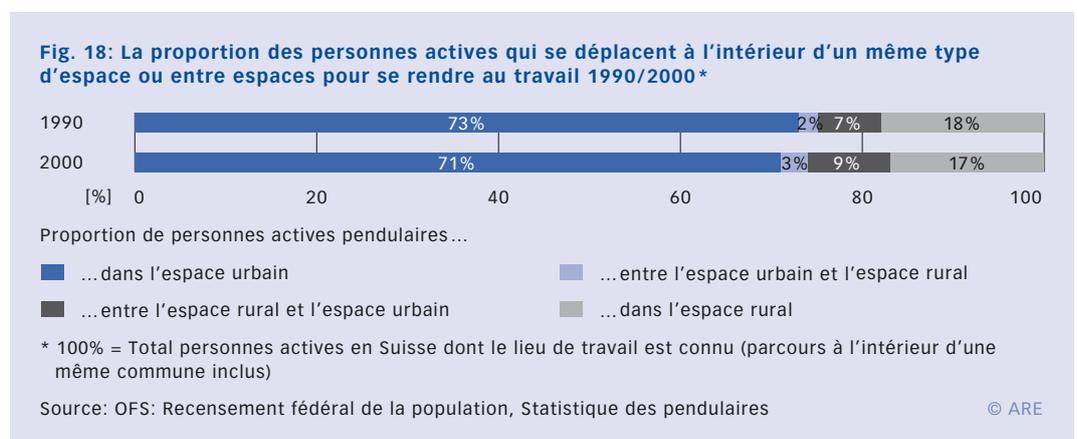


Source: OFS/ARE: Microrecensement sur le comportement de la population en matière de transports 2005; référence: 105 827 déplacements effectués à l'intérieur du pays

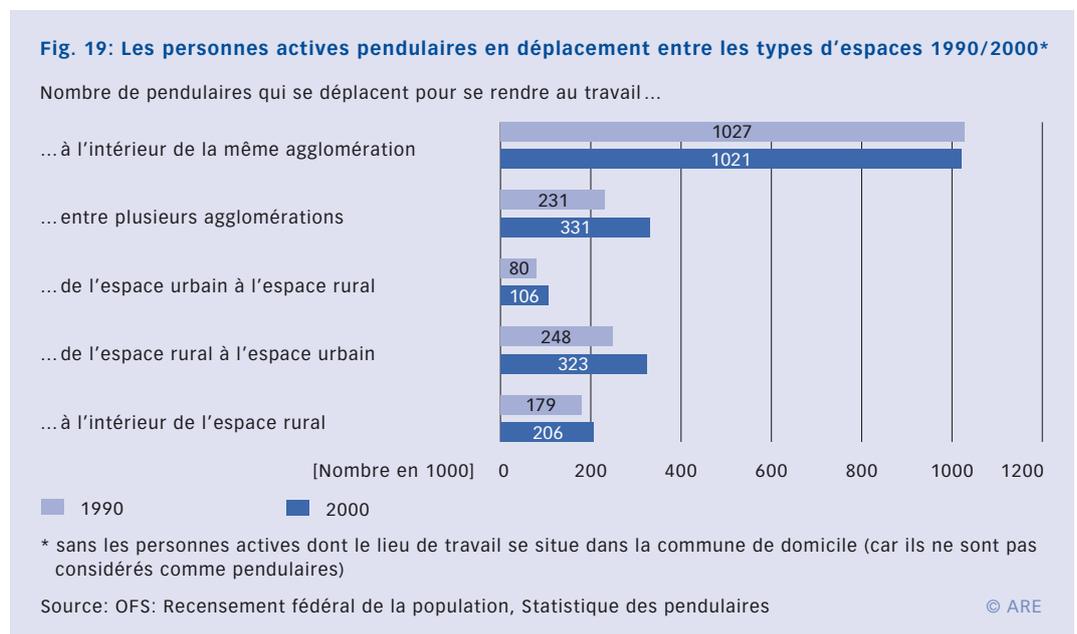
2.4.2 L'interdépendance entre ville-campagne se renforce

La part des personnes actives dont le lieu de travail ne se situe pas dans la commune de domicile a passé de 41 pour cent en 1980 à 57 pour cent en 2000 en Suisse. Cette proportion est plus ou moins la même dans l'espace urbain et l'espace rural.

Les personnes actives qui se déplacent entre l'espace rural et l'espace urbain pour se rendre au lieu de travail sont statistiquement peu importantes (cf. fig. 18). Toutefois, leur part a augmenté de 3 pour cent entre 1990 et 2000, pour passer de 9 à 12 pourcent, ce qui équivaut à une augmentation du nombre de ce type pendulaires de 328 000 à 429 000 personnes (+31 pour cent) (cf. fig. 19).



Selon le recensement fédéral de la population, seuls les flux de pendulaires entre agglomérations, qui passent de 231 000 à 331 000 personnes (+44 pour cent), subissent une augmentation comparable. De plus, on compte aujourd'hui un nombre plus de deux fois plus élevée de pendulaires qui se rendent au travail entre l'espace rural et l'espace urbain et inversement qu'entre communes de l'espace rural.



En bref

- ▶ Seuls quelque 12 pour cent des déplacements effectués en rapport avec le travail, la formation, les achats ou les loisirs ont lieu entre l'espace rural et l'espace urbain ou inversement.
- ▶ Les interdépendances entre ville et campagne en termes de transports se sont renforcées au cours de la dernière décennie si on se réfère à la statistique des pendulaires liés au travail. En 2000, le nombre des pendulaires entre l'espace rural et l'espace urbain était plus élevé que celui des pendulaires entre deux communes des l'espace rural.

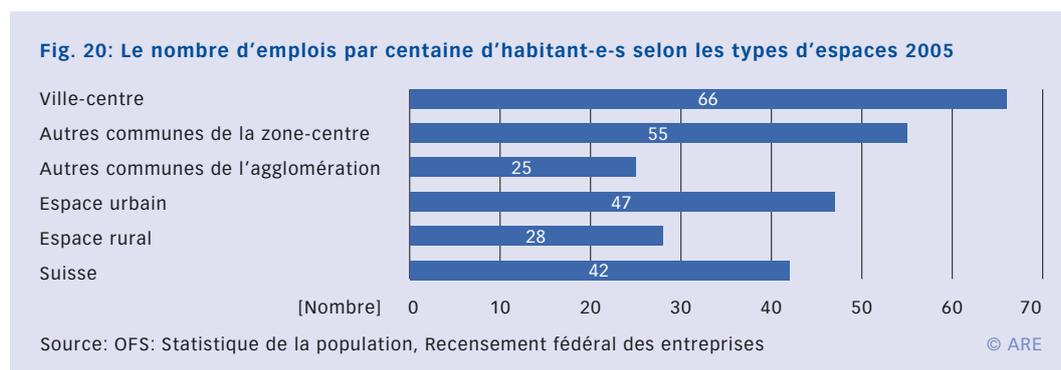
3. La structure interne des agglomérations suisses

3.1 Habiter et travailler dans les villes-centres et les communes périphériques

Les fonctions «travail» et «habitat» sont inégalement réparties sur le territoire. Alors que les villes-centres et les villes isolées sont des lieux traditionnels d'habitation et de travail, l'urbanisation progressive a permis aux communes périphériques des villes-centres de devenir à leur tour des lieux d'implantation attrayants pour les entreprises et les emplois.

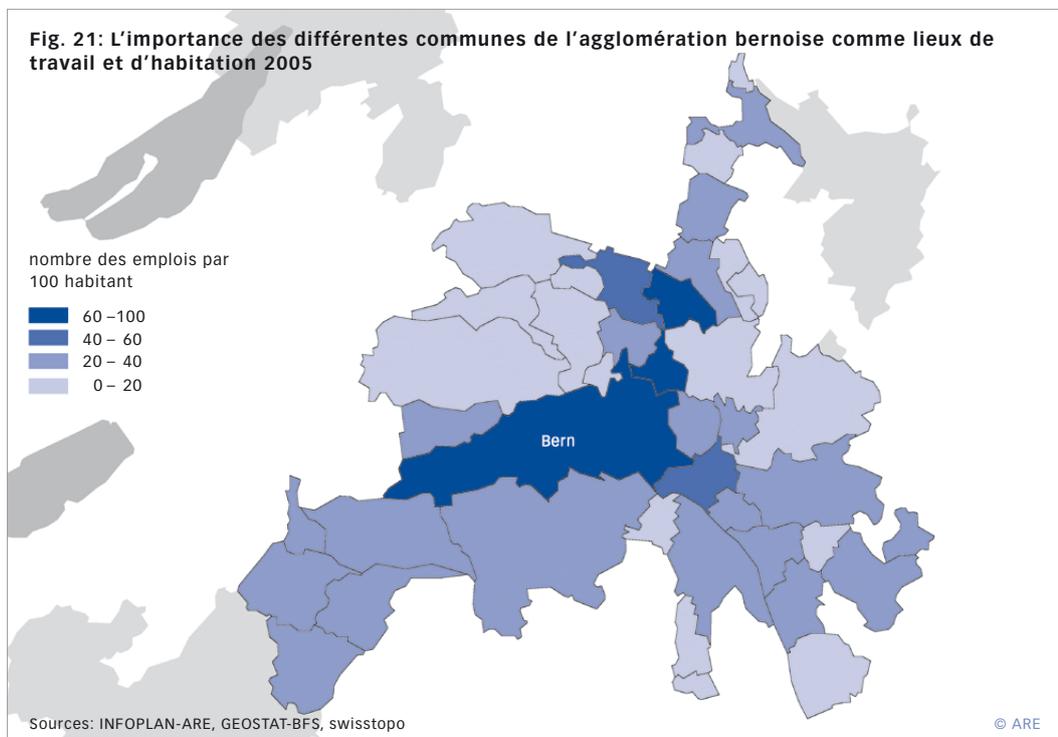
3.1.1 Une répartition hétérogène du travail et de l'habitat dans les différents types d'espaces

Sur 100 habitant-e-s de l'espace urbain, on compte en moyenne 47 emplois (cf. fig. 20). Sans surprise, on constate que des différences sensibles apparaissent entre les villes-centres et les communes de la périphérie. Dans les premières, le coefficient se situe à 66, alors qu'on ne recense que 34 emplois pour 100 habitants en périphérie (55 dans les autres communes de la zone-centre, 25 dans les autres communes de l'agglomération). Dans les autres communes d'agglomération, ce coefficient est même inférieur à celui l'espace rural (28 emplois pour 100 habitant-e-s).



Ce résultat souligne le rôle traditionnel de centres économiques et de l'emploi des villes-centres. Plus l'agglomération est grande, plus le rôle de pôle d'emploi de la ville-centre est prononcé. On constate toutefois que dans les agglomérations les plus grandes, les communes périphériques ne constituent pas des espaces homogènes en terme de logement et d'emploi (cf. fig. 21). À côté des nombreuses communes résidentielles, on trouve souvent des communes d'une certaine dimension qui offrent elles aussi un nombre non négligeable d'emplois⁵. Complémentaires des villes-centres, elles remplissent certaines fonctions de centres locaux pour les communes environnantes

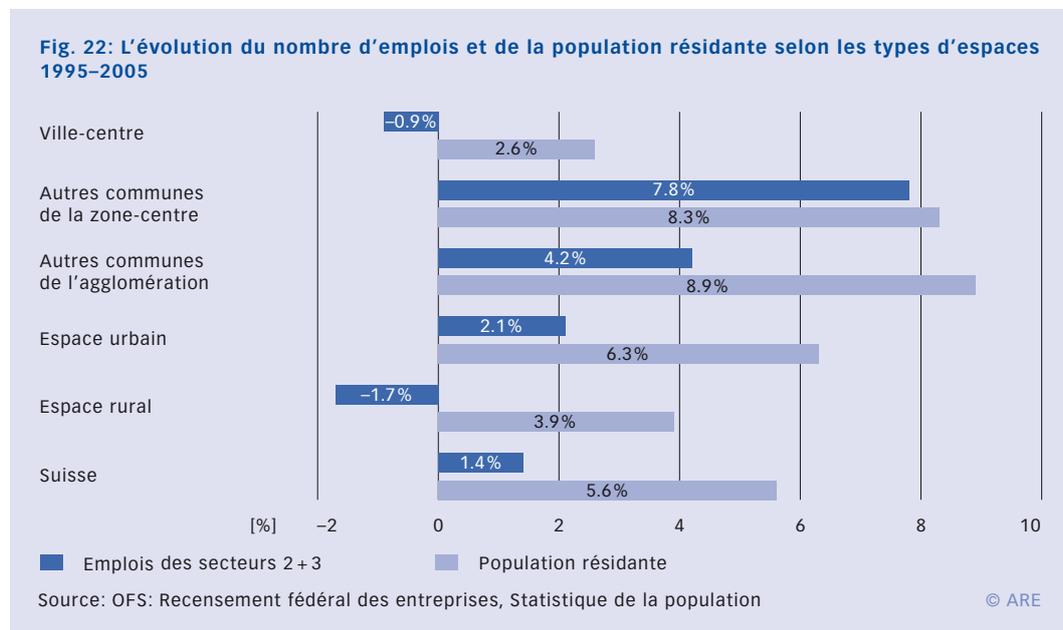
⁵ Statistiquement, ce type de communes d'agglomération à fonction prononcée de pôle de l'emploi entre dans la catégorie «autres communes de la zone-centre».



3.1.2 Habitat et travail: des dynamiques différentes selon les types d'espaces

La figure 22 montre l'évolution de l'importance relative des différentes parties de l'espace urbain comme lieux d'habitation et de travail entre 1995 et 2005:

- Les villes-centres ont perdu du terrain par rapport aux autres parties de l'espace urbain en termes d'emplois, mais aussi de logements.
- Les catégories «autres communes de la zone-centre» et «autres communes de l'agglomération» présentent de loin la dynamique de croissance la plus prononcée. Alors que dans la première catégorie citée, le développement de l'habitat et des emplois était plus ou moins parallèle, les autres communes des agglomérations (plus périphériques) ont surtout renforcé leur rôle de lieu d'habitation.



En Suisse, le nombre d'habitant-e-s a augmenté de 5,6 pour cent entre 1995 et 2005, alors que celui des emplois n'a progressé que de 1,4 pour cent; le coefficient de l'emploi par rapport à la population accuse donc une tendance à la baisse (moyenne suisse: recul de 44 à 42 emplois pour 100 personnes).

En bref

- ▶ Les villes-centres constituent les principaux pôles de l'économie et de l'emploi dans l'espace urbain, alors que dans la plupart des communes de la périphérie, la fonction d'habitation reste dominante.
- ▶ Les agglomérations suisses d'une certaine taille comptent souvent une série de petits centres ou de centres secondaires, souvent directement adjacents à la ville-centre, qui ont émergé peu à peu; ces petits centres jouent à leur tour un rôle de centre pour leurs communes voisines; de plus, ils occupent une fonction de pôle de l'emploi non négligeable.
- ▶ En comparaison avec les villes-centres, les communes périphériques ont enregistré un regain d'importance en termes de pôles de l'emploi et de lieux d'habitation depuis le milieu des années 1990.
- ▶ Parallèlement, le rapport entre nombre d'emplois et nombre d'habitant-e-s est en recul dans tous les types d'espaces, du fait de l'accroissement plus rapide de la population que du nombre d'emplois. L'évolution pratiquement parallèle de l'emploi et de l'habitat se limite aux autres communes de la zone-centre.

3.2 Les caractéristiques économiques des villes-centres et des communes périphériques

Les différences entre les différentes parties de l'espace urbain ne se limitent pas à la répartition hétérogène des fonctions «travail» et «habitat»: des différences considérables se font aussi jour entre la structuration du tissu économique des villes-centres et de leurs périphéries respectives (cf. fig. 23). Cette situation s'explique d'une part par les préférences de certaines entreprises et branches économiques pour des sites aux caractéristiques spécifiques (p. ex. proximité de la clientèle et des fournisseurs, besoins de surface, qualifications particulières du personnel, etc.), qui se retrouvent dans les différentes parties de l'espace urbain.

Les exigences que les entreprises formulent à l'adresse d'un site d'exploitation varient en fonction des branches. La pondération des facteurs de décision pour un site d'implantation change donc suivant le type d'entreprise: pour les assurances et les banques qui ont une activité au front, la proximité de la clientèle et des prestataires de services spécialisés constitue un facteur essentiel et les fera privilégier un site central très bien desservi. Les entreprises de production, par contre, préféreront un site avec des constructions et installations existantes ou la proximité d'une sortie d'autoroute.⁶ Au cours des décennies, l'économie a ainsi marqué l'espace urbain de son empreinte caractéristique au fur et à mesure de ses besoins spécifiques et des conditions particulières qui prévalaient dans les différentes parties de cet espace.

Fig. 23: Les groupes de branches considérés selon leur importance

Groupe de branches	Emplois dans l'espace urbain 2005		Évolution 1995–2005
	Nombre	Part (espace urbain = 100%)	
Services sociaux et administratifs	566 084	22.1%	20%
Commerce de détail, hôtellerie, culture, services personnels	391 391	15.3%	-8%
Transports, commerce de gros, logistique	335 196	13.1%	0%
Services aux entreprises	329 976	12.9%	37%
Industries d'exportation à forte valeur ajoutée	258 425	10.1%	-5%
Construction	209 847	8.2%	-12%
Banques, assurances	172 422	6.7%	4%
Industries d'exportation à faible valeur ajoutée	165 173	6.5%	-19%
Information (communication, poste)	94 078	3.7%	-18%
Approvisionnement, élimination (y compris énergie)	37 428	1.5%	6%
Total espace urbain (sauf agriculture et économie forestière)	2 560 020	100.0%	2%
Total Suisse (sans agriculture et économie forestière)	3 124 200		+1%

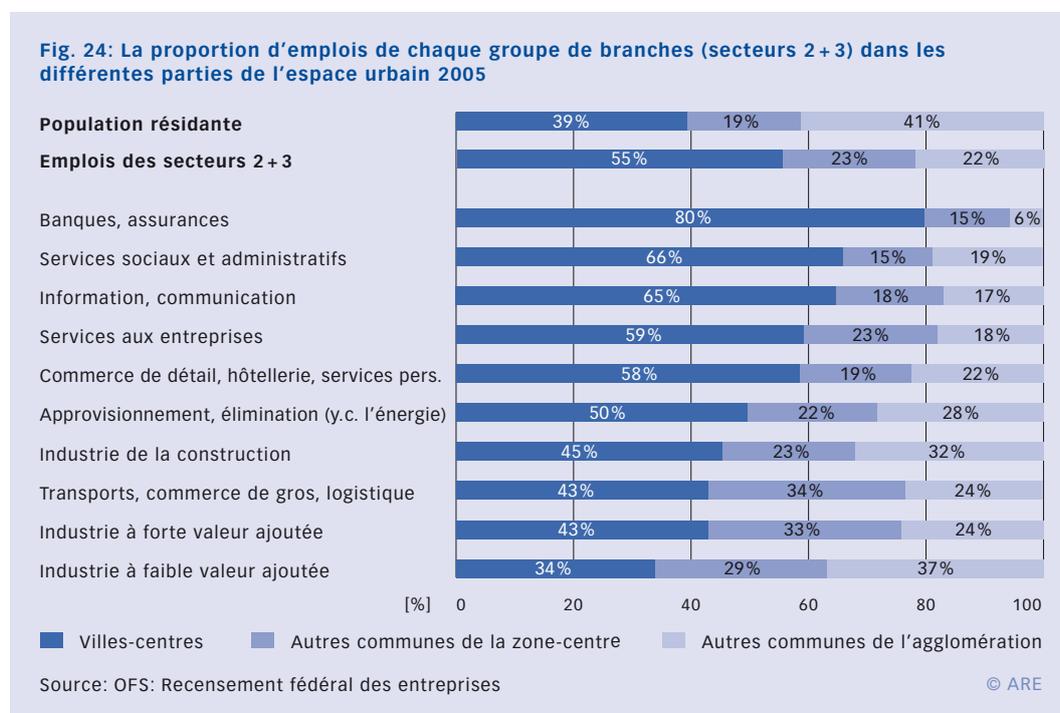
Source: OFS: Recensement fédéral des entreprises

© ARE

⁶ La disponibilité d'un personnel formé aux besoins respectifs constitue aujourd'hui une condition élémentaire pour la plupart des entreprises.

3.2.1 Répartition spatiale des groupes de branches dans l'espace urbain

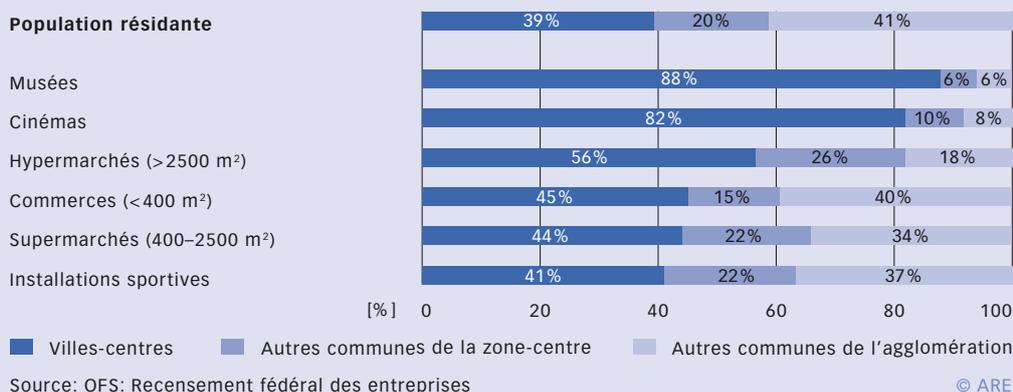
Parmi les plus de 2,5 millions d'emplois que compte l'espace urbain (sans les emplois dans l'agriculture et l'économie forestière), 55 pour cent se concentrent dans les villes-centres et 23 pour cent dans les autres communes de la zone-centre, alors que les 22 pour cent restants se répartissent sur les autres parties des agglomérations (cf. fig. 24). La moitié (entre 58 et 80 pour cent) des emplois du secteur tertiaire de l'espace urbain se concentre dans les villes-centres (exception: transports, commerce de gros, logistique). La part du tertiaire représente 80 pour cent des emplois si on cumule ceux des villes-centres et ceux des autres communes de la ville-centre. La part des emplois dans le secteur secondaire atteint par contre moins de la moitié dans les villes-centres.



Un secteur est particulièrement orienté vers les centres urbains: il s'agit du secteur financier. Quelque 80 pour cent des emplois de ce groupe de branches situés dans l'espace urbain se concentrent sur les villes-centres. Les services sociaux et administratifs (administration publique, santé, formation, social), ceux de l'information (télécommunication, poste, etc.) et les entreprises de service particulièrement axés sur les contacts intensifs avec la clientèle (consultant-e-s/fiduciaires, planification, informatique, relations publiques, etc.) sont également implantés dans les villes-centres pour leur grande majorité.

Quant aux services personnels (commerce de détail, hôtellerie/gastronomie, divertissement/culture/sport), ce sont eux aussi des domaines traditionnellement associés à la ville. Des différences massives se font toutefois jour, conformément à l'hétérogénéité de ce domaine (fig. 25). Alors que les institutions culturelles telles que les cinémas et les musées se concentrent dans les villes-centres à plus de 80 pour cent et que 80 pour cent des hypermarchés sont localisés dans la zone-centre, la répartition spatiale des installations sportives, des supermarchés et des commerces de détail est pratiquement la même que celle de la population.

Fig. 25: La proportion de prestations de service personnelles choisies dans les différentes parties de l'espace urbain 2005



La concentration d'emplois dans le secteur des services est élevée dans les villes-centres et souligne leur rôle traditionnel de ces centres d'échanges commerciaux et de services. Suivant leur taille, ces villes-centres jouent non seulement des rôles de centres locaux, mais également suprarégionaux, nationaux voire internationaux (cf. chap. 4).

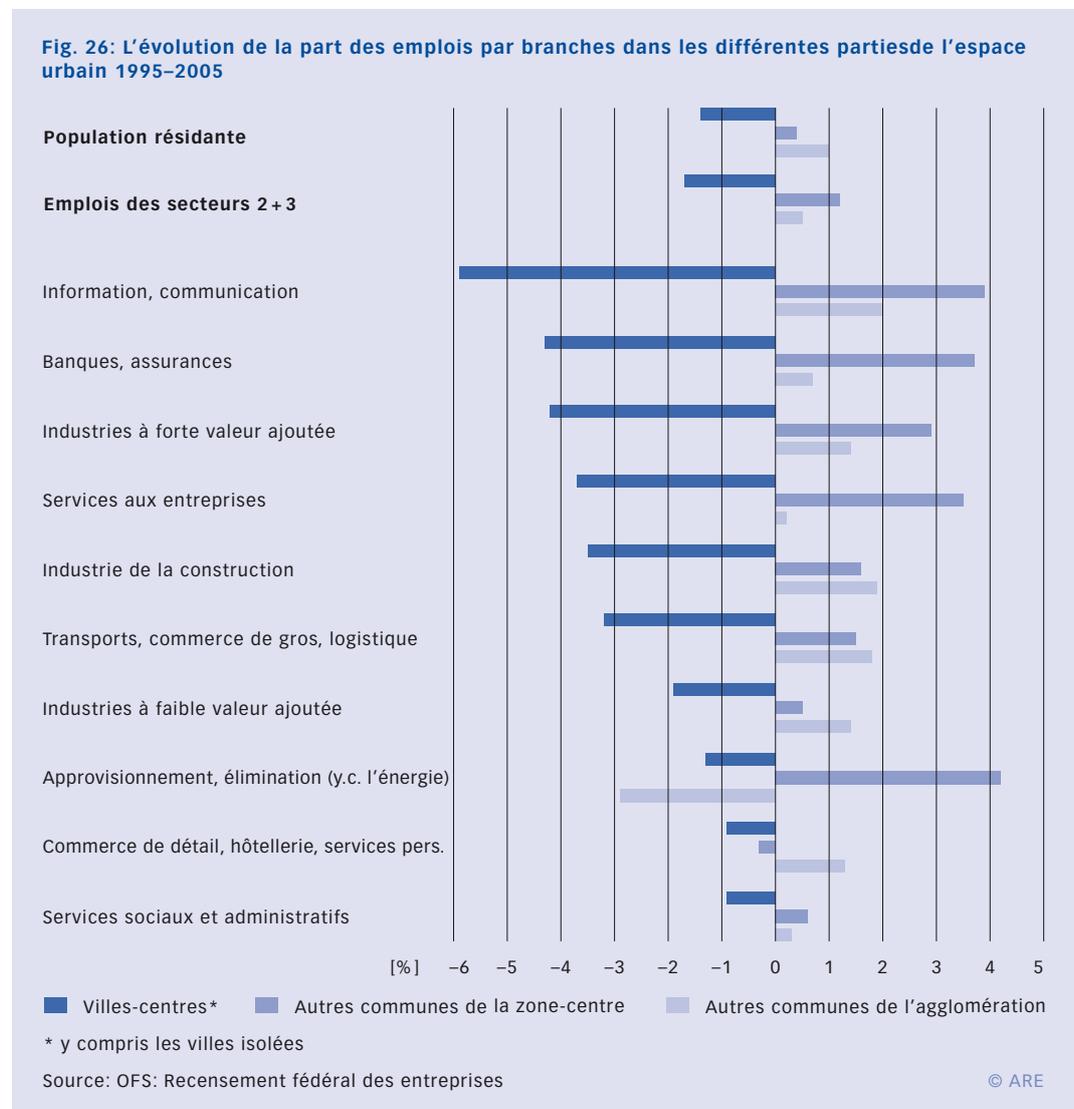
Parmi les domaines qui connaissent une répartition relativement équilibrée des emplois (par rapport à la population), il faut citer le bâtiment, les branches de l'industrie à structure avant tout artisanale (industrie du bois/de l'ameublement, alimentation, alcool, tabac, construction métallique), ainsi que celui de l'approvisionnement et de l'élimination (distribution de l'eau, traitement des eaux usées, y compris l'énergie), qui montre des liens relativement étroits avec les infrastructures communales (cf. fig. 24). La position des communes de la zone-centre est relativement forte dans le domaine des activités à forte intensité de transports (transports, commerce de gros, logistique) et dans les branches de l'industrie à forte valeur ajoutée, essentiellement orientées vers l'exportation.

3.2.2 Changements dans la répartition spatiale de l'économie

Entre 1995 et 2005, le nombre des emplois de l'espace urbain a augmenté de deux pour cent environ. Alors que les branches de services aux entreprises et les services publics (administration, formation, santé, services sociaux) font état de progressions fortes durant cette période, l'industrie, la construction, la communication et le commerce de détail enregistrent un recul considérable du nombre d'emplois (cf. fig. 23). Les fluctuations du nombre d'emplois étaient relativement faibles dans le secteur des finances, dans celui des transports/du commerce de gros et dans celui de l'approvisionnement/élimination.

Voici une représentation des changements survenus dans la répartition des activités économiques concernées dans l'espace urbain, durant la période considérée (fig. 26):

- Les villes-centres et les villes isolées suisses ont perdu des parts d'emplois à l'avantage de la périphérie dans tous les groupes de branches. Ces pertes étaient particulièrement massives dans les branches traditionnellement bien ancrées dans les villes (communication, banques et assurances, services aux entreprises). Le domaine des services publics et personnels (y compris le commerce de détail et celui des loisirs/culture/sports) font exception dans ce contexte.
- Les groupes de branches qui ont perdu en importance dans les villes-centres ont gagné des parts dans les autres communes centrales, notamment dans les domaines de l'approvisionnement et de l'élimination (y compris l'énergie).
- La position des autres communes d'agglomération dans tous les groupes de branches a également été renforcée, bien que moins nettement que dans le reste de la zone-centre.



Le chapitre 4.1 montre dans quelle mesure les évolutions présentées ci-dessous sont représentatives de toutes les agglomérations suisses et quelles sont les différences.

En bref

- ▶ La concentration des emplois du secteur tertiaire dans les villes-centres reflète le rôle traditionnel de ces villes et leur attrait comme centres de services, d'échanges commerciaux et de pôles de communication du fait de leur localisation particulière.
- ▶ Entre 1995 et 2005, les villes-centres ont perdu de leur avance comme pôles de l'emploi par rapport aux autres communes de la zone-centre, indépendamment des groupes de branches représentés.
- ▶ Contrairement à une évolution antérieure, les villes-centres ont perdu du terrain avant tout dans les secteurs économiques à forte valeur ajoutée (banques/assurances, services aux entreprises, communication) et non plus dans les domaines à faible productivité par unité de surface (p. ex. construction, transports, industrie à forte valeur ajoutée).

3.3 L'habitat dans les agglomérations

La répartition géographique des logements entre les villes-centres et les autres communes de la zone-centre, ainsi qu'entre les grandes, moyennes et petites agglomérations, reflète la répartition de la population sur le territoire suisse. L'âge des logements, leur surface moyenne, les loyers et la dimension des immeubles d'habitation dans les zones urbaines sont très hétérogènes.

L'évolution démographique considérée dans l'ensemble des agglomérations est marquée par le développement économique spécifique et l'offre d'emplois qui en résulte dans chacune de ces agglomérations (cf. chap. 2.2). Dans les agglomérations elles-mêmes, des différences considérables existent entre l'offre et la demande de logements suivant si on se trouve dans une ville-centre ou dans une commune périphérique. L'offre de logements dépend avant tout du parc immobilier et des surfaces disponibles, ainsi que du prix du terrain à bâtir dans les villes-centres et dans les communes périphériques. La demande de logements dépend, quant à elle, des préférences exprimées par les différents groupes de population et de leur solvabilité. C'est le jeu de l'offre et de la demande qui produit la palette caractéristique de logements dans les villes-centres et dans les communes périphériques, décrite ci-après.

3.3.1 La localisation et l'âge des logements, facteurs clés du loyer

En 2000, le loyer moyen se montait à 176 francs par mètre carré de surface habitable dans les grandes agglomérations. Dans les petites et moyennes agglomérations, le prix moyen se situait entre 134 et 146 francs (cf. fig. 27). Cet écart est resté relativement stable et n'a pas changé jusqu'à ce jour. Les différences de prix résultent de l'offre de logements et de la demande élevée de logements situés dans les plus grandes régions urbaines du pays.

À l'intérieur des agglomérations, les loyers varient peu entre les villes-centres et les autres communes de la zone-centre. Les faibles différences s'expliquent par deux évolutions contradictoires du marché du logement:

- La forte demande de logements et de surfaces commerciales proches des centres, qui provoque une hausse du prix du terrain dans les villes-centres par rapport aux autres communes de la zone-centre, et, en corollaire, une hausse des loyers.
- Dans les villes-centres, la part des logements neufs est nettement plus faible que dans les communes de la périphérie. Ainsi, dans les villes-centres des cinq grandes agglomérations, 43 pour cent des logements ont été construits avant 1945. Cette part n'est que de 20 pour cent dans les autres communes de la zone-centre. Comme les loyers sont en général moins élevés dans les immeubles anciens, ces derniers ont un effet ralentisseur sur le niveau moyen des loyers. La part relativement élevée de logements de coopératives dans les villes-centres a un effet comparable.

En fin de compte, les deux tendances vont en s'annulant mutuellement: le loyer annuel moyen était de 157 francs au mètre carré dans les villes-centres et de 163 francs dans les autres communes de l'agglomération.

Abb. 27: Le loyer par mètre carré de surface habitable selon les types d'agglomérations ainsi que dans les différentes parties de l'espace urbain 2000*

en CHF				
Délimitation des agglomerations 2000	Total	Ville-centre	Autres parties de la zones centrale	Autres parties del'agglomération
Grandes agglomérations	176	175	176	176
Moyennes agglomérations	146	146	148	146
Petites agglomérations	134	132	137	138
Villes isolées	139	139	-	-
Espace urbain	160	157	166	161
Espace rural	136	-	-	-
Suisse	156	-	-	-

* Appartements locatifs ou coopératifs de trois à quatre pièces; prix moyen pondéré au m²

Source: OFS: Recensement fédéral de la population

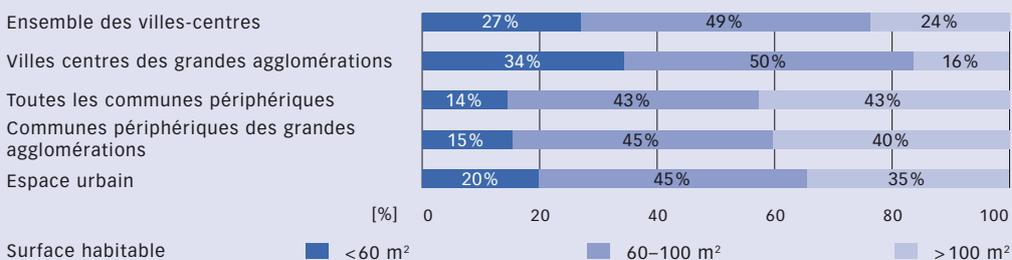
© ARE

3.3.2 Villes-centres et autres communes de la zone-centre: une palette hétérogène de tailles de logements

Les tailles caractéristiques de logements varient fortement à l'intérieur de l'espace urbain:

Baucoup de petits logements dans les villes-centres, beaucoup de grands logements dans les autres communes de la zone-centre. Ainsi, dans les villes-centres, la part des logements dont la surface est inférieure à 60 m² est nettement plus élevée que dans les communes périphériques. Cette situation est particulièrement prononcée dans les villes-centres des grandes agglomérations de Zurich, Bâle, Berne, Lausanne et Genève, où la surface d'un tiers de logements est inférieure à 60 m². Dans ces villes-centres, la part des logements de plus de 100 m² est comparativement faible (cf. fig. 28).

Fig. 28: La proportion des logements selon leur dimension dans les villes-centres et les communes périphériques 2000



Source: OFS: Recensement fédéral de la population

© ARE

Surface habitable par personne: malgré la proportion élevée de petits logements dans les villes-centres, la surface habitable par personne n'était que légèrement inférieure à celle des communes périphériques (42 m² contre 44 m²). Cette apparente contradiction s'explique par le fait que le nombre moyen de personnes par logement est plus faible dans les villes-centres que dans les communes périphériques.

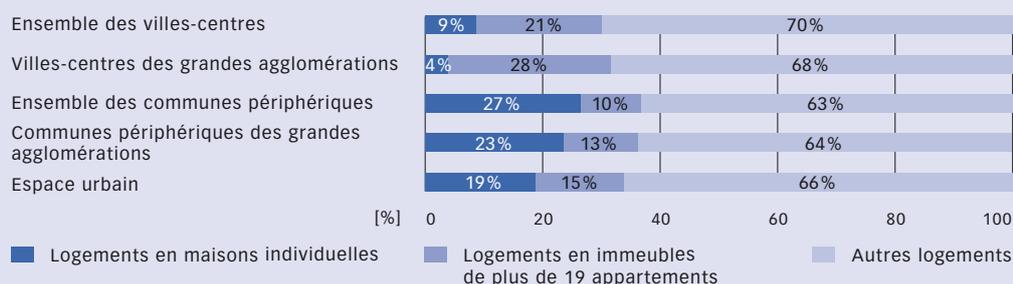
Davantage de surface habitable par personne, davantage de grands logements: les exigences croissantes en matière de confort d'une grande partie de la population ont les conséquences suivantes:

- La surface habitable par personne a passé de 39 m² à 43 m² entre 1990 et 2000 dans l'espace urbain. Cet accroissement était comparable dans les villes-centres et dans les communes périphériques (en termes de pour cents: +9 pour cent, resp. +11 pour cent).
- Le nombre des logements d'une surface inférieure à 60 m² a diminué de 5 pour cent entre 1990 et 2000, alors que ceux dont la surface dépasse 100 m² a augmenté de 18 pour cent durant la même période. Cette augmentation était plus prononcée dans les communes périphériques (+22 pour cent) que dans les villes-centres (+14 pour cent).

3.3.3 Maisons individuelles et taux de logement en propriété

Les maisons individuelles sont nettement moins fréquentes dans les villes-centres que dans les communes périphériques. Dans ces dernières, on comptait 27 pour cent de logements dans des maisons individuelles en 2000, alors qu'ils étaient à peine 10 pour cent dans les villes-centres. Dans les grandes agglomérations, cet écart est encore plus marqué (cf. fig. 29). Cette occurrence relativement fréquente de la maison individuelle dans les communes périphériques reflète aussi la part élevée de ménages familiaux traditionnels⁷ qui y sont établis en comparaison avec les villes-centres (28 pour cent contre 21 pour cent), alors que les ménages à une personne sont relativement peu nombreux en périphérie (14 pour cent, contre 28 pour cent dans les villes-centres)⁸.

Fig. 29: La répartition des logements par type de bâtiment 2000



Source: OFS: Recensement fédéral de la population

© ARE

Les logements dans des maisons individuelles ou en propriété par étage sont en majorité occupés par leurs propriétaires. Il n'est donc pas étonnant de trouver seulement 16 pour cent de logements occupés par les propriétaires dans les villes-centres, contre 28 pour cent dans les autres communes de la zone-centre et 43 pour cent dans les autres communes d'agglomération. L'accroissement du taux de logements en propriété était également plus faible dans les villes-centres que dans les communes périphériques entre 1990 et 2000.

⁷ Familles constituées d'enfants de moins de 16 ans; père exerçant une activité lucrative, mère sans activité lucrative

⁸ Hermann, M./Heye, C./Leuthold, H. (2005): Soziokulturelle Unterschiede in der Schweiz, p. 31

En bref

- ▶ Le loyer moyen par mètre carré de surface habitable est nettement plus élevé dans les grandes agglomérations que dans les petites et moyennes agglomérations. Les différences sont par contre faibles à l'intérieur d'un même type d'agglomération.
- ▶ Les logements situés dans les villes-centres sont en moyenne plus anciens et plus petits que ceux des communes périphériques. Le nombre de personnes par ménage étant plus petit en ville, les habitant-e-s des centres disposent toutefois d'une surface habitable pratiquement identique à celle des résident-e-s des communes périphériques.
- ▶ Les logements en maison individuelle et en PPE sont nettement plus répandus dans la périphérie que dans les villes-centres.

3.4 La structure sociale de la population des villes-centres et des communes périphériques

Des caractéristiques économiques, sociales et démographiques spécifiques distinguent la population des villes-centres de celle des communes périphériques. Suivant la nature et l'intensité de ces caractéristiques, une certaine ségrégation peut apparaître entre segments de population au sein des agglomérations ou dans les quartiers des villes d'une certaine dimension.

Les jeunes adultes qui effectuent une formation supérieure ont des préférences différentes quant au lieu et au type d'habitation (surface, etc.) que par exemple les cadres d'entreprises internationales qui s'établissent en Suisse avec leur famille pour une durée limitée. Ces préférences se confrontent à l'offre des logements disponibles dans l'espace urbain, qui accuse des différences marquées entre villes-centres et communes périphériques, ainsi qu'entre grandes, moyennes et petites agglomérations (cf. chap. 3.3).

Les différences quant à l'offre de logements et l'environnement résidentiel dans l'espace urbain, ainsi que les différences quant aux possibilités financières des groupes de population confèrent des structures socio-économiques et socio-démographiques caractéristiques aux différentes parties de l'espace urbain. Dans les villes-centres, on trouve en moyenne une part relativement élevée de personnes plutôt âgées, seules, en formation, étrangères, chômeuses, «pauvres», respectivement de groupes de population à faible revenu. Ces segments de population se concentrant en premier lieu dans les grandes villes, qu'on appelle «A-Stadt» en allemand parce que les qualificatifs énumérés (personnes étrangères, chômeuses, dépendantes) commençant tous par A dans cette langue. Plus l'agglomération est grande, plus les différences entre la ville-centre et sa périphérie sont accentuées. D'une manière générale, les phénomènes «A-Stadt» sont nettement plus prononcés dans les cinq grandes agglomérations que dans les petites et moyennes agglomérations, où il peut arriver que les relations entre ville-centre et périphérie soient même inversées à cet égard (p. ex. une part relativement faible de groupes de population à faible revenu dans les villes-centres «riches» telles que Zoug, Aarau, Stans, Rapperswil-Jona).⁹ Comme les phénomènes «A-Stadt» concernent en premier lieu de grandes villes et leurs communes adjacentes, l'analyse qui suit se concentre par conséquent sur les caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques décrites ci-dessus dans les grandes agglomérations de Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne.

3.4.1 Le statut socio-économique de la population

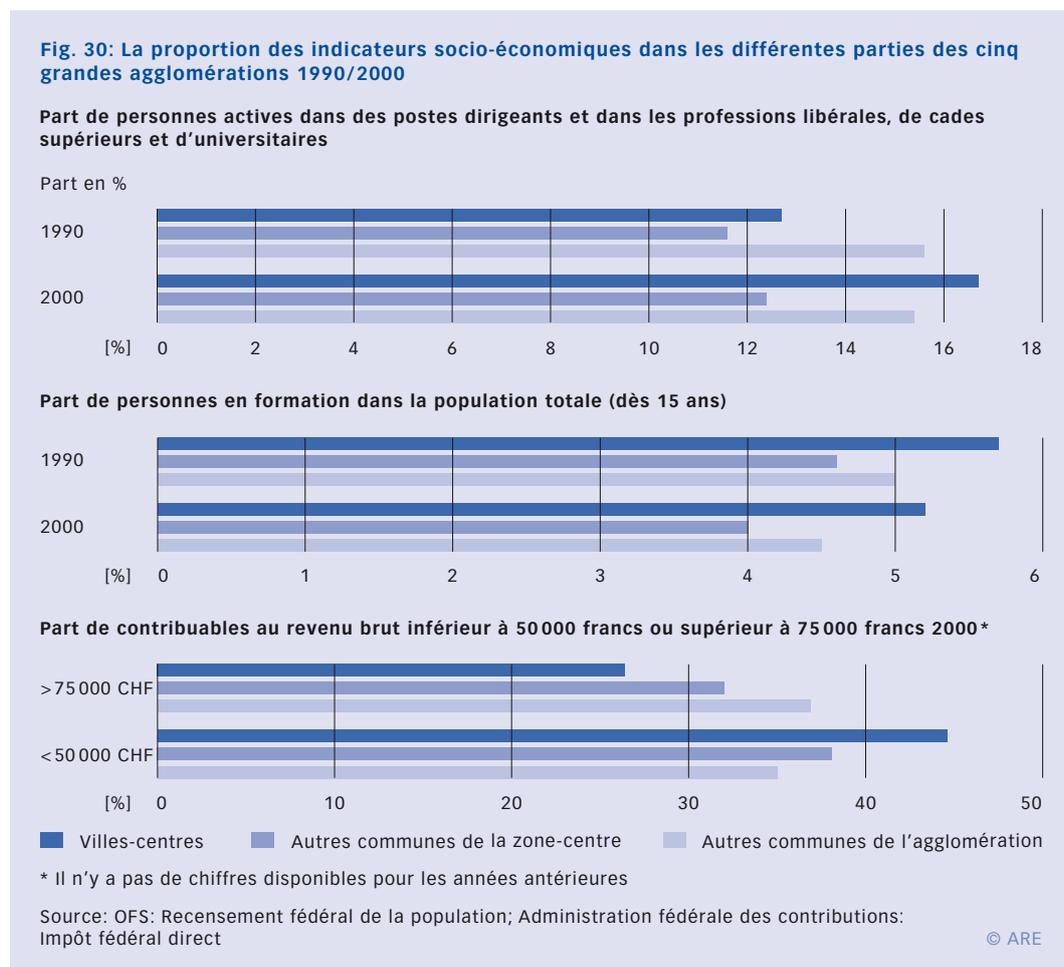
Le statut socio-professionnel: dans les villes-centres des cinq grandes agglomérations, la part des habitant-e-s actives dans des professions à statut socio-professionnel particulièrement élevé¹⁰ était, en 1990, plus faible que dans le reste de l'agglomération, mais légèrement supérieure au niveau qui prévalait dans le reste de la zone-centre. En 2000, cette catégorie de population a atteint dans les grandes villes un niveau qui dépasse celui du reste de l'agglomération (cf. fig. 30).

Personnes en formation: les grandes villes avec leurs multiples offres de formation (cf. établissements d'enseignement supérieur) sont les lieux d'habitation préférés des personnes qui effectuent une formation post-obligatoire. Par conséquent, le nombre des personnes âgées de 15 ans ou davantage qui suivent une formation est plus élevé dans les grandes villes-centres que dans les autres parties des grandes agglomérations. Les différences restent toutefois faibles.

⁹ cf. Office fédéral du développement territorial: Monitoring de l'espace urbain suisse: Étude thématique A3 «La structure sociodémographique de la population des agglomérations» (www.are.admin.ch).

¹⁰ Fonctions dirigeantes, professions libérales (p. ex. médecins, avocat-e-s, artistes), universitaires, cadres supérieurs (OFS 2003: Manuel de la banque de donnée des professions)(BFS 2003: Handbuch zur Berufsdatenbank)

Revenu: le revenu brut moyen¹¹ par habitant-e s'élevait à 34 000 francs dans les villes-centres des grandes agglomérations; celui des communes périphériques était légèrement plus élevé (autres communes de la zone-centre: 34 800 francs; reste de l'agglomération: 37 300 francs). Cette différence s'explique par la faible proportion de contribuables à revenu élevé (>75 000 francs.) et par la proportion relativement élevée de contribuables à faible revenu (<50 000 francs) en comparaison avec les communes périphériques.



Ces exemples montrent que le cliché des villes-centres comme lieux d'habitation pour ménages à faible statut socio-économique et des riches communes périphériques est partiellement dépassé. Au cours des récentes années, de nombreuses friches industrielles situées dans les villes-centres ont fait l'objet d'une reconversion en quartiers d'affaires et d'habitation innovateurs et de qualité, qui en font des lieux d'habitation prisés par des groupes de population à niveau de formation élevé.

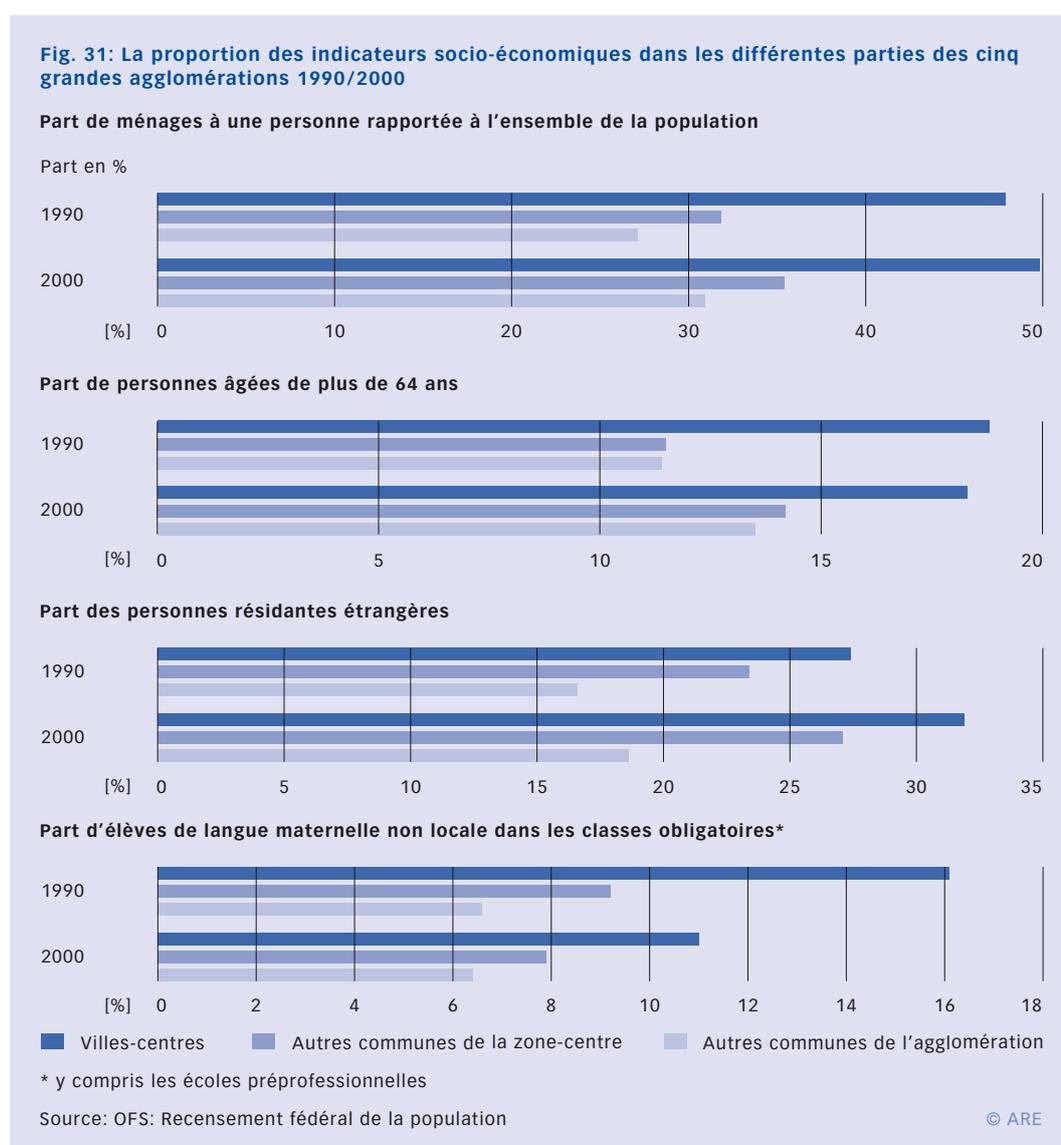
Par ailleurs, les loyers sont particulièrement élevés dans les grands centres, poussant les ménages au potentiel financier réduit à déménager en périphérie, dans des logements plus accessibles. Il convient de préciser que tant à l'intérieur d'une même grande ville qu'entre communes d'agglomération, des différences considérables existent quant à la structure socio-économique (cf. fin du chap. 3.4).¹²

¹¹ Revenu brut moyens = Total des revenus après déduction (si déductible) des frais professionnels, des intérêts dus, des pensions alimentaires, des indemnités en capital, des cotisations en troisième pilier, des primes d'assurance (formulaire de la déclaration d'impôt, impôt fédéral direct)

¹² Hermann, M./Heye, C./Leuthold, H. (2005): Soziokulturelle Unterschiede in der Schweiz, p. 56

3.4.2 Schémas de répartition socio-démographique

Les jeunes couples sans enfant et à double revenu ont d'autres préférences quant au type de logement et à l'environnement résidentiel que les familles avec enfants ou les personnes âgées. Si on considère les formes de vie et de ménages, ainsi que l'âge de la population, ces indicateurs socio-démographiques (cf. fig. 31) accusent des différences plus grandes entre les villes-centres et les communes périphériques que les caractéristiques socio-économiques de la population présentées ci-avant.

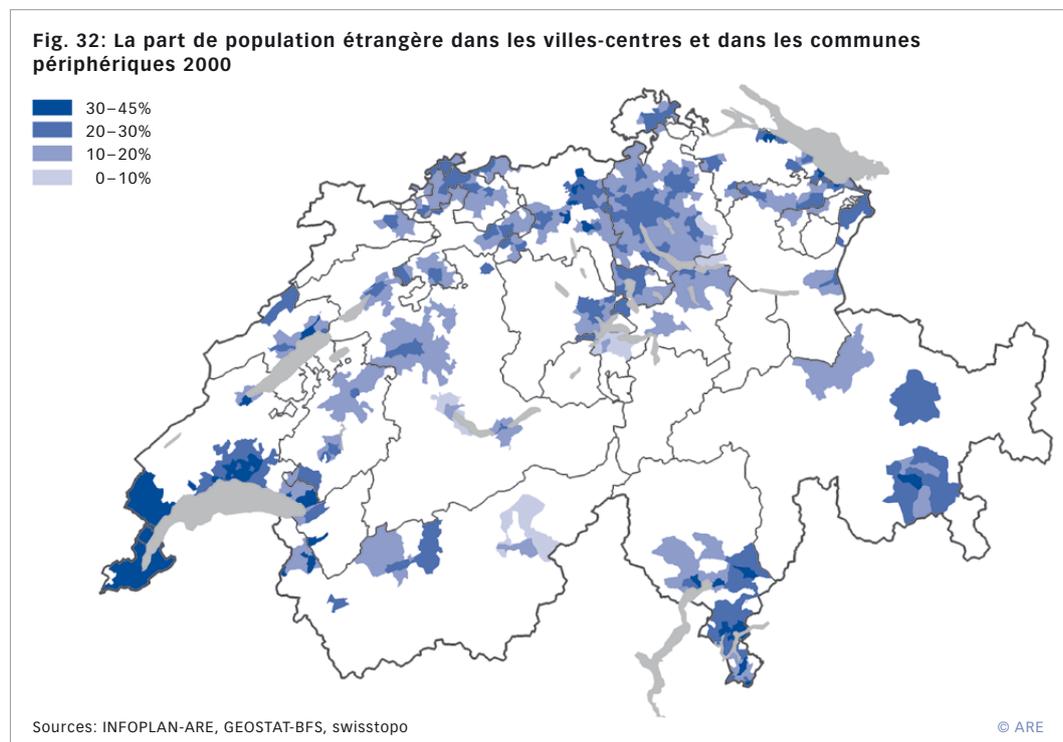


Modes de vie: dans les villes-centres, la part des ménages familiaux avec des enfants mineurs est plus faible que dans les communes périphériques de la même agglomération. Inversement, les villes-centres sont des lieux d'habitation privilégiés par les couples sans enfants et par les ménages à une personne; ces derniers sont nettement surreprésentés dans les villes-centres des grandes agglomérations, où ils forment la moitié des ménages.

Structure d'âge: la part de population en âge de travailler était plus ou moins semblable dans toutes les parties des grandes agglomérations en 2000. On constate toutefois une part plus élevée d'enfants et d'adolescent-e-s dans les communes périphériques que dans les villes-centres. Ces dernières, par contre, recensent proportionnellement davantage de personnes âgées. En moyenne, la population des communes périphériques est un peu plus jeune que celle des cinq plus grandes villes-centres.

On observe toutefois qu'entre 1990 et 2000, ces différences dans la structure des âges se sont amenuisées. La part d'enfants et d'adolescents par rapport à la population totale a augmenté dans les villes-centres, alors que la part des personnes âgées y a reculé malgré le vieillissement général de la population suisse. Cette évolution s'explique par les rénovations urbaines survenues dans de nombreux quartiers, qui ont entraîné un rajeunissement des quartiers centraux des villes. À l'inverse, on assiste à un vieillissement de la population des ceintures d'agglomération nettement plus rapide que dans les villes centre et qu'en moyenne suisse dans les années 1990.

Population résidante étrangère: les villes-centres et d'autres communes de la zone-centre sont les destinations privilégiées de la population migrante. Par conséquent, la part de population étrangère est nettement plus élevée dans les villes-centres que dans les autres parties des agglomérations. Cette tendance s'est accentuée au cours des années 1990.



Encadré 3: Les différences structurelles entre quartiers urbains

Une étude sur les différences socioculturelles en Suisse¹³ analyse les quartiers des grandes et moyennes villes suisses (Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne; Saint-Gall, Winterthour, Lucerne, etc.). Il s'est agi de mettre en évidence ce qui distingue les quartiers des villes-centres, les communes périphériques et les communes de l'espace rural, ceci sur la base de quatre indices (statut social, formes de vie individualisées, intégration, appartenance à un groupe linguistique non local, vieillissement de la société). Il en résulte notamment les constatations suivantes:

- L'espace urbain et l'espace rural présentent des profils très distincts en termes d'indicateurs analysés.
- Les formes de vie diffèrent considérablement entre les personnes qui résident dans les villes-centres et celles des communes périphériques.
- Les différents quartiers des villes-centres étudiées présentent une structure plus hétérogène en matière de niveau de formation, de statut professionnel et de revenu des personnes actives que si on compare les villes-centres et leur périphérie.

En bref

- ▶ Le cliché de la ville-centre qui cumule les désavantages socio-démographiques reste valable dans les villes-centres des grandes agglomérations, mais la tendance s'est atténuée au cours des années 1990.
- ▶ Les différences demeurent marquées en termes socio-démographiques. La part des personnes seules, des couples sans enfants, des personnes âgées et des personnes étrangères par rapport à la population totale est plus élevée dans les villes-centres que dans les communes périphériques.
- ▶ Il ne subsiste en revanche que peu de différences entre les grandes villes-centres et leurs communes périphériques en termes de caractéristiques socio-économiques (position professionnelle, revenu, etc.). Selon des études actuelles, ces différences sont plus marquées entre quartiers d'une même ville et entre communes périphériques.

¹³ Hermann, M./Heye, C./Leuthold, H. (2005): Soziokulturelle Unterschiede in der Schweiz.

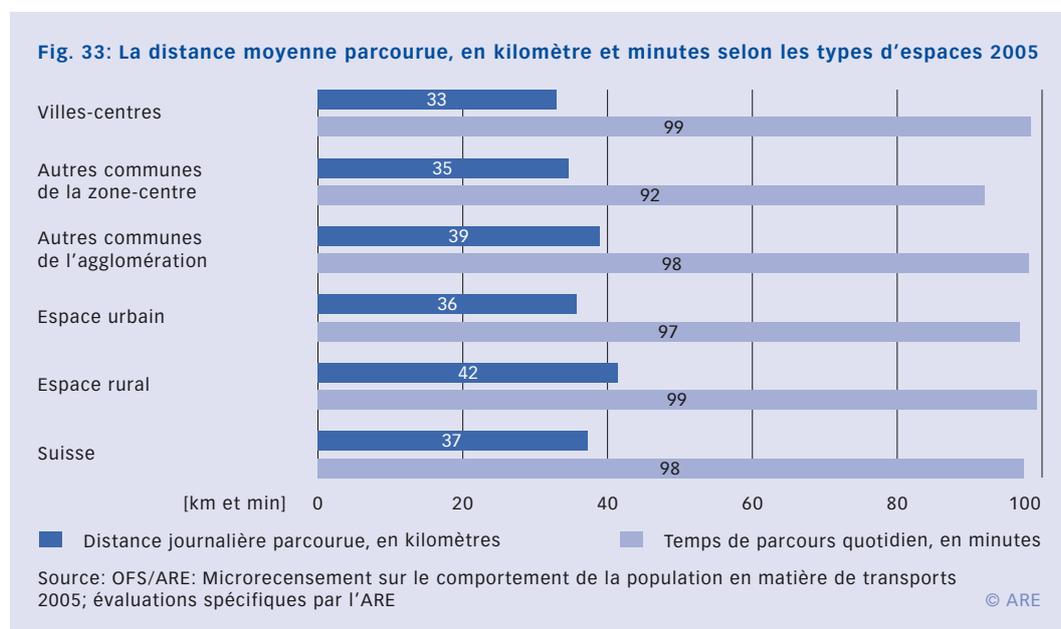
3.5 Le trafic d'agglomération

Selon la répartition spatiale de la population résidante et des emplois, la majorité des prestations de transport fournies chaque année en Suisse se concentre dans l'espace urbain. Suite à l'accroissement de la mobilité et des agglomérations, le volume de trafic a grandi de manière disproportionnée dans les agglomérations depuis 1990 (quelque +20%). La part des prestations assurées par chacun des modes de transport dépend de nombreux facteurs.

L'extension et l'organisation des systèmes de transport a un effet considérable sur le développement de l'urbanisation. On constate notamment que les aménagements routiers améliorent nettement l'accessibilité sur une large superficie, provoquant ainsi l'extension des agglomérations. Il en résulte un accroissement du volume de trafic, individuel motorisé avant tout, dans la mesure où la demande de mobilité ainsi générée ne peut pas être absorbée par une amélioration correspondante de l'offre de transports publics.

3.5.1 Distances parcourues et temps de déplacement dans le trafic d'agglomération

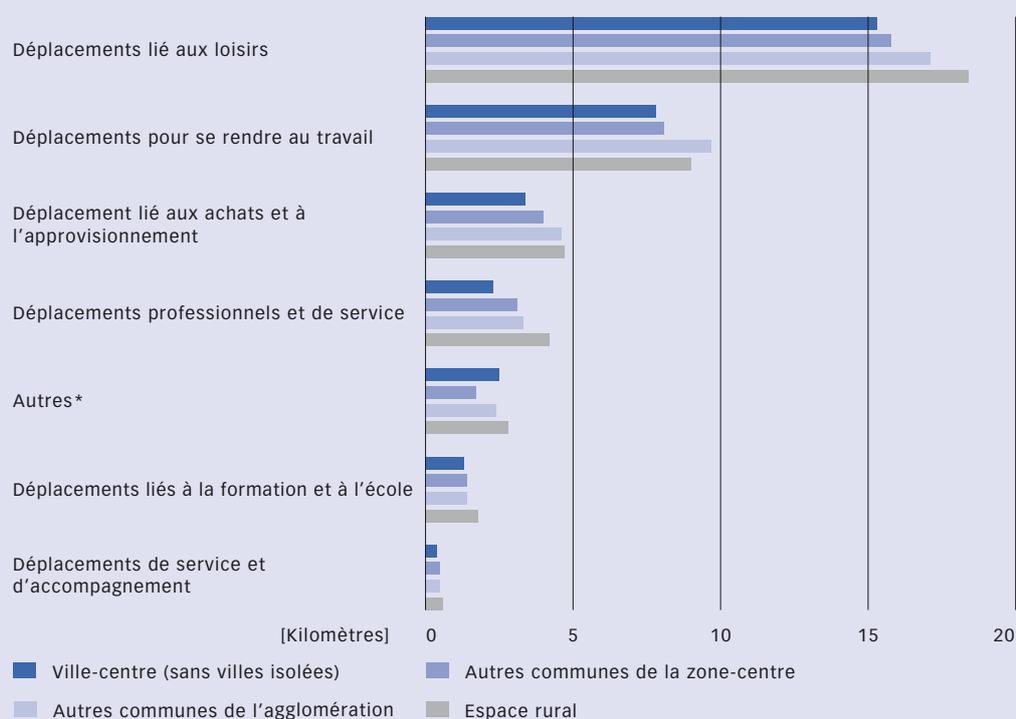
Dans l'espace urbain, chaque personne parcourt en moyenne 36 kilomètres par jour, ce qui correspond à un temps de déplacement moyen compris entre 92 et 99 minutes. La figure 30 le montre: le temps de parcours quotidien est sensiblement le même dans toutes les parties de l'agglomération, alors que les distances parcourues varient considérablement suivant le lieu de résidence (ville, zone-centre, autres communes de l'agglomération, espace rural).



Du fait de l'éventail plus restreint de l'offre de biens et de services et des possibilités limitées de travail à proximité, les personnes domiciliées dans une commune périphérique parcourent en moyenne des distances plus élevées pour se rendre au travail, à des fins de détente et de loisirs ou pour les achats que les habitant-e-s des villes-centres (cf. fig. 34). Ainsi, les distances parcourues par un-e citoyen-ne pour les loisirs atteignent un peu plus de 15 kilomètres par jour en moyenne, alors que les personnes qui habitent dans une autre partie de l'agglomération effectuent quelque 17 kilomètres et celles qui résident en zone rurale plus de 18 kilomètres.

Le trafic de loisir représente la part de trafic la plus significative du trafic d'agglomération (45 pour cent). Un autre quart correspond au trafic généré par les pendulaires pour se rendre au travail. Le trafic d'achats et d'approvisionnement représente 12 pour cent, le trafic commercial et de service 8 autres pour cent. Les autres types de trafics (en particulier d'accompagnement, de formation et scolaire) forment les 11 pour cents restants des distances journalières parcourues.

Fig. 34: La distance journalière moyenne en kilomètres selon les types de déplacements et les types d'espaces 2005



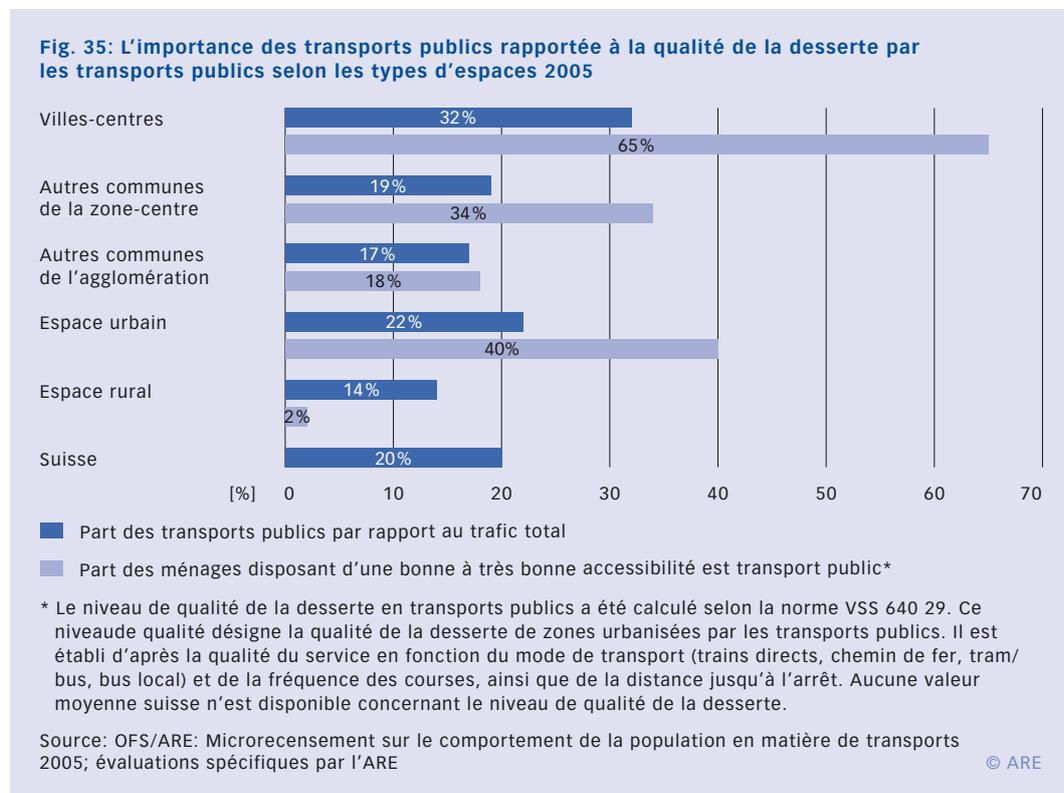
* retour au domicile, resp. logement à l'extérieur, changement en cours de route, resp. changement de mode de transport (variables auxiliaires)

Source: OFS/ARE: Microrecensement sur le comportement de la population en matière de transports 2005; évaluations spécifiques par l'ARE

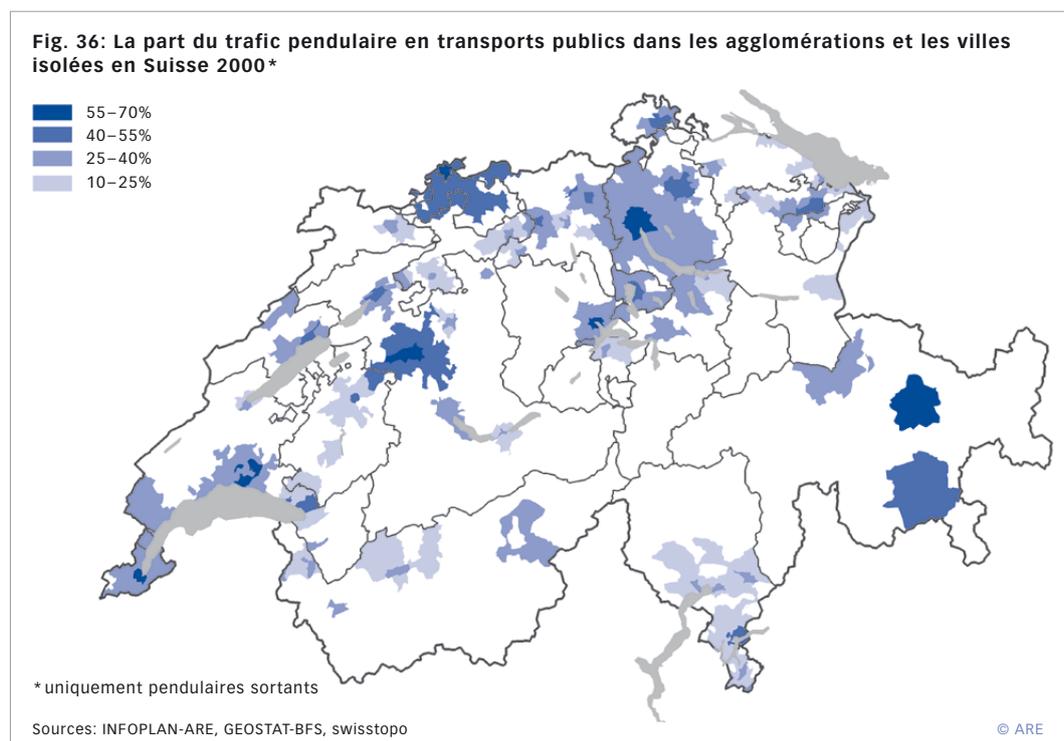
© ARE

3.5.2 Le rôle des transports publics

Selon le microrecensement de 2005 sur le comportement de la population en matière de transports, les transports publics assurent 22 pour cent de la totalité du trafic en milieu urbain en termes de distances journalières moyennes parcourues (espace rural: 14 pour cent) (cf. fig. 35). La part des déplacements effectués en transports publics est la plus élevée dans les villes-centres (32 pour cent), suivie des autres communes des zones-centres (19 pour cent) et des autres communes d'agglomération (17 pour cent).



Les différences marquées sont essentiellement dues à la densité de population relativement élevée des villes-centres, qui permet une desserte plus attrayante par les TP qu'une région moins densément peuplée (cf. fig.36). Si l'offre de TP est bonne, la demande augmente de la part de personnes qui tiennent compte de cette offre au moment de choisir leur lieu d'habitation.



En bref

- ▶ Les distances parcourues quotidiennes par une personne sont en moyenne moins élevées dans l'espace urbain que dans l'espace rural (36 kilomètres contre 42), alors que les temps de déplacement sont sensiblement les mêmes.
- ▶ La plus grande partie du trafic d'agglomération est constitué de trafic de loisirs (45 pour cent), suivie par le trafic pendulaire lié au travail (24 pour cent), le trafic d'achats (12 pour cent) et le trafic commercial (8 pour cent).
- ▶ Dans les villes centres, les transports publics représentent une proportion relativement importante du trafic total, qui s'explique par la densité urbaine, la bonne qualité de la desserte et de l'offre de transports publics, ainsi que par les goulets d'étranglement qui freinent le trafic individuel motorisé dans de nombreux espaces urbains (formation d'embouteillages, pénurie de places de stationnement, etc.)

3.6 La répartition des charges financières dans l'espace urbain

Les agglomérations ne sont pas des espaces homogènes. Les villes-centres remplissent des tâches qui n'ont pas de poids comparable dans les communes périphériques. Cette situation provoque des différences en termes de charges financières qui sont caractéristiques de ces deux types de communes.

Base de données: la statistique financière de la Confédération

Pour l'année 2002, la statistique financière de la Confédération dispose des comptes de près de 1600 communes. Les charges sectorielles des communes qui appartiennent à 22 des 25 moyennes et grandes agglomérations de la Suisse (sauf Bâle, Sion et Neuchâtel) ont pu être analysées sur cette base.

Malgré l'harmonisation des données effectuée par l'Administration fédérale des finances, la prudence est de mise lors de comparaisons entre cantons, vu que les tâches ne sont pas organisées de la même manière dans tous les cantons. Ainsi, la police est du ressort exclusif du canton chez les uns, alors qu'elle relève essentiellement des communes chez les autres; par conséquent, les charges des communes sont plus ou moins élevées selon les cas. Ces distorsions sont minimisées par l'utilisation de valeurs moyennes et de comparaisons de données indexées.

3.6.1 Charges et charges nettes par personne

En 2002, les charges de fonctionnement¹⁴ des communes situées dans les moyennes et les grandes agglomérations s'élevaient en moyenne à quelque 4500 francs par habitant-e. Lorsqu'on soustrait à ce montant les recettes que les différents dicastères des communes encaissent en rapport avec leurs activités (amendes de stationnement, taxes pour l'énergie, l'eau et l'évacuation des déchets, vente de billets) ou sous la forme de contribution du canton, respectivement d'autres communes, et qu'elles affectent (partiellement) à la couverture des charges, les charges restantes, appelées charges nettes¹⁵, s'élèvent encore à 2600 francs par habitant-e.

Plus d'un tiers de la charge nette totale est imputable à l'éducation, suivie du domaine social (20 pour cent), l'administration générale (14 pour cent), la culture/les loisirs (11 pour cent) et les transports (9 pour cent). La charge financière communale est faible, voire nulle après la prise en compte des recettes en provenant des domaines de l'environnement/organisation du territoire, ainsi que de l'économie publique (cf. fig. 37).

¹⁴ Sans les investissements (p. ex. pour la construction de nouveaux bâtiments scolaires et de routes) et sans les charges dans le domaine financier (intérêts, contributions cantonales au titre de péréquation cantonale des finances).

¹⁵ Charges restantes, qui ne peuvent pas être couvertes par des recettes liées spécifiquement à une tâche de la commune et qui doivent être financées par les recettes fiscales générales.

Fig. 37: La charge nette par habitant-e dans les communes des moyennes et des grandes agglomérations 2002*

Domaine		Charge nette par habitant-e**
Éducation	École primaire, jardins d'enfants, écoles spécialisées, etc.	893 CHF
Domaine social	Assurances sociales, maisons de retraite, offres pour la jeunesse, aide sociale, etc.	524 CHF
Administration générale	Législatif, exécutif, administration générale	369 CHF
Culture et loisirs	Promotion culturelle, parcs publics, sports, etc.	283 CHF
Transports	Routes communales, transports régionaux	231 CHF
Santé	Hôpitaux, établissements médico-sociaux, soins infirmiers ambulatoires, etc.	163 CHF
Sécurité publique	Police, pompiers, état civil, office des poursuites, etc.	162 CHF
Environnement et organisation du territoire	Eaux usées, traitement des déchets, planification d'affectation, etc.	35 CHF
Économie publique	Agriculture, tourisme, énergie, etc.	-80 CHF***
Total		2579 CHF

* à l'exception des agglomérations de Bâle, de Neuchâtel et de Sion

** à l'exception des amortissements et des engagements dans des financements spéciaux ou des préfinancements

*** recettes supérieures aux charges de fonctionnement (facteur déterminant: recettes du secteur de l'énergie)

Source: Administration fédérale des finances

© ARE

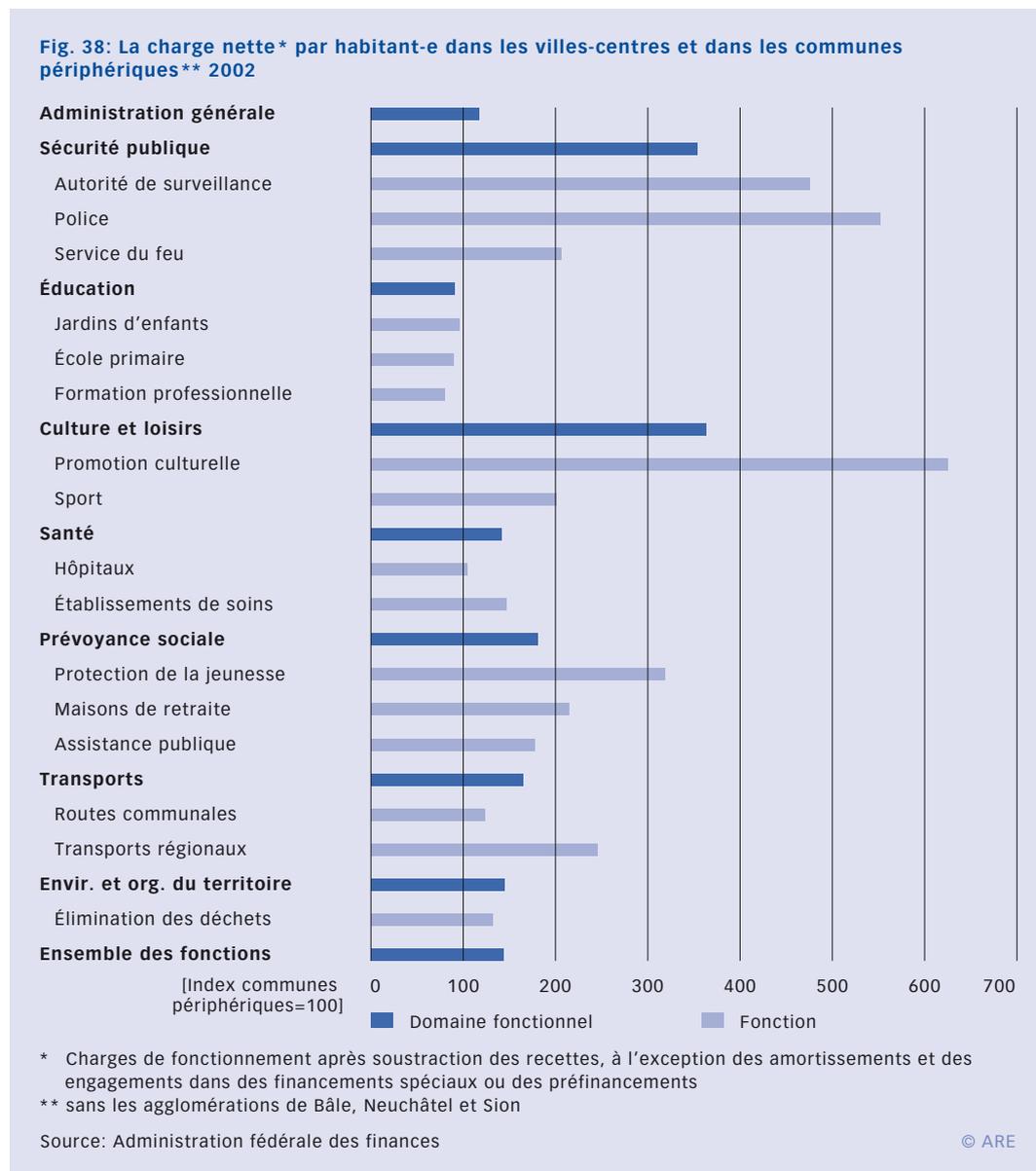
3.6.2 La charge nette dans les villes-centres et les communes périphériques

En 2002, les charges nettes totales par habitant des villes-centres des grandes et des moyennes agglomérations (3180 francs) dépassaient de 44% celles des communes périphériques (2204 francs)¹⁶ (cf. fig. 38). Deux raisons expliquent essentiellement la charge comparativement élevée qui pèse sur de nombreuses villes-centres:

La fonction de centre: les villes-centres accomplissent des tâches liées à leur fonction de centre, par exemple dans les domaines de la sécurité publique (police, etc.), de la culture/des loisirs et des transports, dont la demande et l'utilisation ne sont pas attribuables exclusivement à leur propre population, mais aussi à celles des habitant-e-s des communes urbaines périphériques. Il en résulte des charges nettement plus élevées par habitant-e dans les villes-centres que dans les villes périphériques.

La structure sociale de la population: les charges supportées par les villes-centres dans les domaines de la santé (p. ex. soins à domicile) et de l'aide sociale (assistance, maisons de retraite, etc.) y sont elles aussi nettement plus élevées que dans les villes périphériques. Cet écart s'explique par la part relativement élevée de personnes âgées, de bénéficiaires d'aide sociale et d'immigré-e-s dans les villes-centres (cf. chap. 3.4).

¹⁶ Sans les domaines des finances et des impôts.



Lorsque les prestations (p. ex. parcs pour la détente, offres culturelles, routes, transports publics) fournies par les villes-centres sont aussi utilisées par la population et les entreprises des communes périphériques sans que ces dernières ne couvrent entièrement le coût engendré, les villes concernées ont à supporter des charges liées à leur fonction de centre. Les charges et les avantages liés à la fonction de centre peuvent aussi apparaître indirectement, par exemple lorsque des segments de population et des branches économiques qui occasionnent des coûts ou des charges particulièrement bas ou élevés par habitant-e ou par emploi s'installent dans les villes-centres.

3.6.3 Recettes fiscales et charges fiscales dans les villes-centres et les communes urbaines périphériques

Les villes-centres couvrent leur charge nette, qui est supérieure à celle des communes périphériques, en augmentant la ponction fiscale par habitant-e:

- En 2002, deux tiers des recettes fiscales supplémentaires perçues par les villes-centres provenaient de l'impôt sur le rendement et de l'impôt sur le capital des personnes morales (entreprises), qui choisissent fréquemment une ville-centre pour y établir leur siège.
- Un tiers des recettes fiscales supplémentaires proviennent des ménages privés. La force fiscale de la population des villes-centres et des communes urbaines périphériques est aujourd'hui comparable (cf. chap. no 3.4). Pour obtenir des recettes fiscales supplémentaires de la part des ménages privés, les villes-centres fixent un coefficient fiscal supérieur à la moyenne des villes périphériques. Il faut toutefois remarquer qu'il subsiste à cet égard des différences souvent significatives à la fois entre les communes périphériques d'une même agglomération et entre différentes agglomérations.

En bref

- ▶ La charge nette moyenne par habitant-e d'une ville-centre dépasse de quelque 45 pour cent celle des communes urbaines périphériques. Cet écart indique qu'une ville a à supporter des charges liées à sa fonction de centre.
- ▶ La différence de charge financière entre la ville-centre et les autres communes d'une agglomération dépend de la situation spécifique de cette dernière (collaboration intercommunale actuelle, partage des tâches entre le canton et les communes, situation socio-démographique de la ville-centre et des autres communes de l'agglomération, potentiel économique des communes, etc.).
- ▶ La charge nette relativement élevée des villes-centres est couverte essentiellement par des recettes fiscales plus élevées en provenance des personnes morales, mais aussi partiellement par la ponction fiscale plus élevée imposée aux ménages privés.

4. Spécialisations et polarisations dans le réseau de villes suisse

4.1 Les spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes suisse

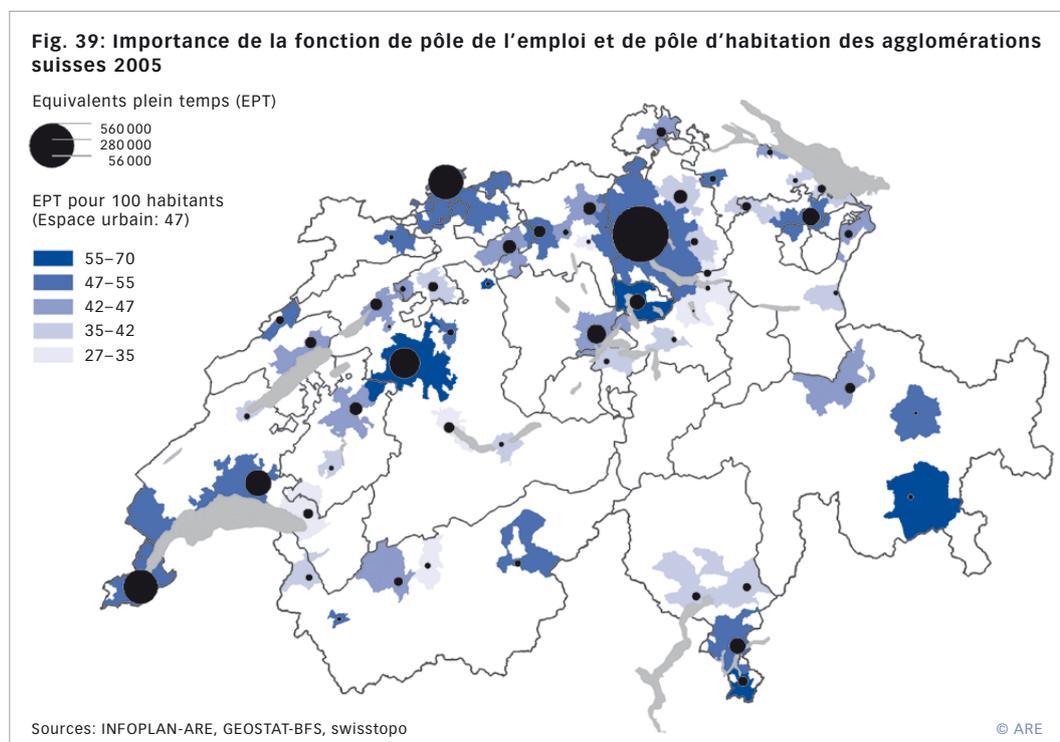
Le réseau de villes suisse se caractérise par une multitude de petites, moyennes et grandes agglomérations, reliées entre elles par un réseau routier et ferroviaire performant. Chacune de ces agglomérations dispose d'un profil individuel affirmé selon son histoire et sa localisation. Ces profils spécifiques conditionnent à leur tour la structure économique. Les interdépendances de certaines d'entre elles et leur proximité géographique font naître des ébauches de réseaux de villes régionaux, qui se caractérisent par leur complémentarité fonctionnelle.

Il existe des différences structurelles non seulement à l'intérieur des agglomérations, mais également entre elles. Suivant les facteurs qui font l'attrait de la ville (p. ex. qualité de la desserte, proximité des grands centres économiques, charge fiscale relativement basse), les possibilités de développement de l'habitat ou de l'emploi peuvent varier. Par ailleurs, on assiste à une certaine spécialisation des agglomérations dans des secteurs économiques spécifiques qui s'explique par des raisons historiques.

4.1.1 Les agglomérations suisses: des pôles d'habitation et d'emplois aux attraits inégaux

L'hétérogénéité des agglomérations suisses se manifeste également dans leur rôle de pôles de l'emploi et d'habitation (cf. fig. 39). La destination touristique de Saint-Moritz, avec 70 emplois, est celle qui présente la part d'emplois la plus élevée pour 100 habitant-e-s. Dans les agglomérations de Berne, Zoug et Chiasso, le taux correspondant se situe entre 55 et 60; dans différentes autres moyennes et grandes agglomérations, il dépasse 50 emplois. Les agglomérations proches d'une frontière nationale comme Bâle, Genève, Chiasso, Lugano et La Chaux-de-Fonds – Le Locle pourraient accuser un taux plus faible que celui qui est déclaré: alors que les frontaliers et les frontalières des régions proches de la Suisse sont recensés parmi les emplois offerts au site de l'entreprise, ils ne sont pas pris en compte parmi la population résidente, puisqu'ils habitent à l'étranger.

D'autres agglomérations sont davantage orientées vers la fonction d'habitation. Ainsi, on compte un taux d'emplois inférieur à 35 pour 100 habitant-e-s par exemple dans les agglomérations de Lachen, de Rapperswil, de Vevey et de Thoune. Toutes ces petites agglomérations se situent à une distance que les pendulaires peuvent franchir aisément pour aller travailler dans les grands centres; au cours des récentes années, ces petites agglomérations se sont par conséquent muées en pôles d'habitation pour les personnes actives dont le lieu de travail se situe dans l'un des grands centres économiques voisins.

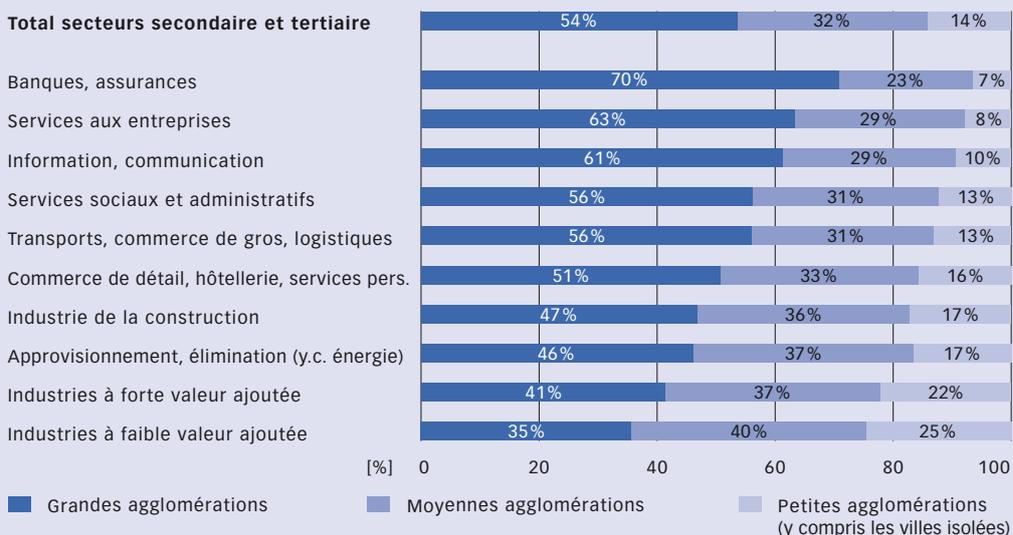


4.1.2 La spécialisation des pôles économiques dans le réseau de villes suisse

La répartition actuelle des activités économiques dans le réseau de villes suisse s'explique non seulement par les conditions de localisation spécifiques requises par les entreprises, mais également par l'industrialisation et par la mutation qui se poursuit actuellement en direction d'une société de services, favorisée par la globalisation de l'économie. Alors que pour des raisons historiques, l'industrialisation était un processus éminemment décentralisé (coût relativement élevé du franchissement des distances géographiques, utilisation du potentiel local de main d'œuvre, etc.), les activités de services se développent de préférence de manière hautement centralisée, c'est-à-dire dans les villes-centres des plus grandes agglomérations. Cette évolution explique la différenciation sectorielle explicite entre le groupe des grandes agglomérations et celui des petites et moyennes agglomérations (cf. fig. 40).

- À l'exception de l'hôtellerie et de la gastronomie (cf. les centres touristiques de l'espace alpin), on trouve une concentration plus importante des emplois de pratiquement toutes les branches de services dans les grandes agglomérations que de la totalité des emplois du secondaire et du tertiaire. C'est en particulier vrai pour les activités financières, les services aux entreprises (activités de conseil, planification, informatique, relations publiques, etc.) et pour l'information et la communication.
- Le rôle des différentes agglomérations dans le domaine des services sociaux et administratifs découle essentiellement de leur fonction politico-administrative, que ce soit comme siège d'organisations internationales (Genève), comme ville fédérale (Berne) et/ou comme site d'une administration cantonale.
- Les petites agglomérations et les villes isolées (ainsi que l'espace rural) ont un impact tout particulier comme sites industriels. Dans une certaine mesure, cette règle vaut aussi pour les moyennes agglomérations et pour l'agglomération bâloise.

Fig. 40: La proportion des emplois selon les secteurs économiques et les types d'agglomérations 2005

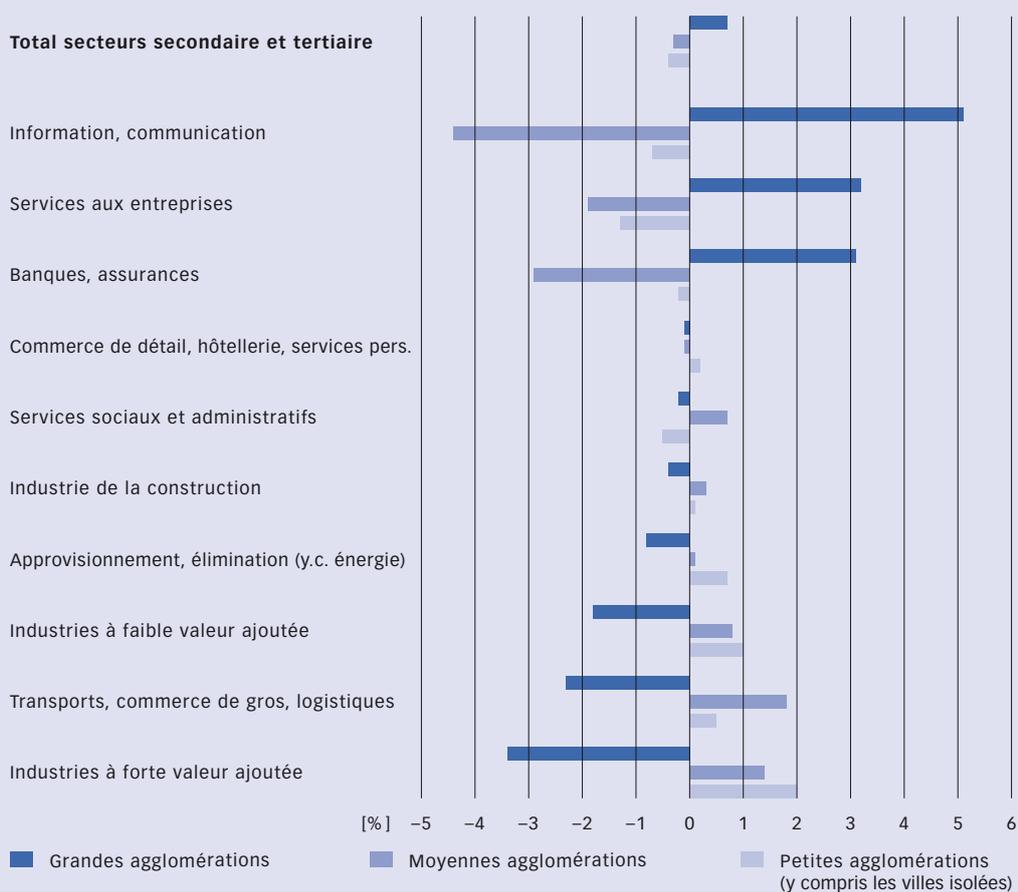


Source: OFS: Statistique de la population, Recensement fédéral des entreprises

© ARE

L'évolution structurelle des branches de l'économie entre 1995 et 2005 montre que les agglomérations parviennent encore à renforcer leurs atouts dans un domaine particulier de l'économie et que la spécialisation se poursuit. Ainsi, le groupe des grandes agglomérations est parvenu à accroître la part des emplois dans le secteur des services qui sont liés à une localisation centrale (activités financières, services aux entreprises, information/communication), alors l'industrie et le secteur des transports/commerce de gros/logistique y est en recul (cf. fig. 41). Dans les petites et les moyennes agglomérations, on constate une tendance inverse à celle observée dans les grandes agglomérations.

Fig. 41: L'évolution des parts d'emplois selon les groupes de branches et les types d'agglomérations 1995–2005



Source: OFS: Statistique de la population, Recensement fédéral des entreprises

© ARE

En bref

- ▶ Les villes suisses forment un réseau dense de grands, moyens et petits centres, dont les fonctions principales se complètent partiellement.
- ▶ Les grandes agglomérations jouent un rôle essentiel de «portes sur le monde». Elles remplissent de plus des fonctions spécifiques de centres de services pour les autres régions et pour les petits et moyens centres de leur aire d'influence respective.
- ▶ Dans les domaines fonctionnels qui requièrent une proximité géographique avec l'économie locale et avec les ménages privés (p. ex. fonction d'approvisionnement, administrations cantonales), les petites et les moyennes agglomérations jouent un rôle de centre important pour leurs aires d'influence respectives. Cet effet est particulièrement sensible dans les agglomérations de l'espace alpin, situées à une grande distance des plus grandes agglomérations (p. ex. Davos, Saint-Moritz).

4.2 Les principales grandes zones urbaines d'influence dans le réseau de villes suisse

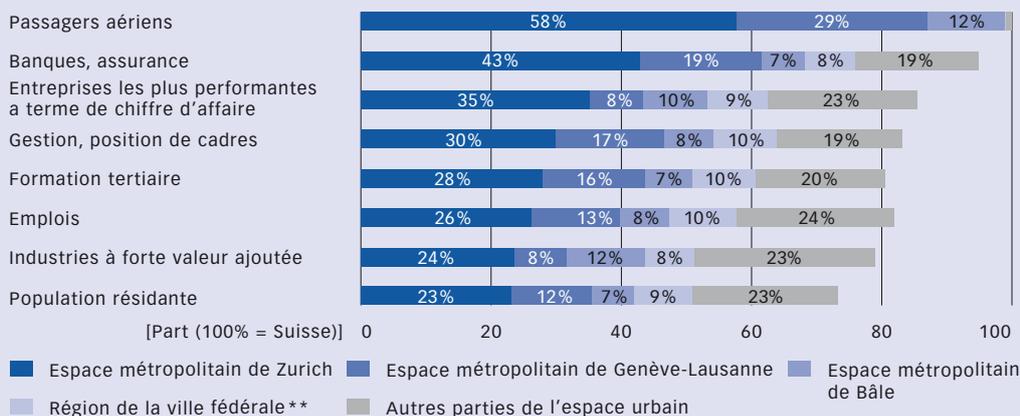
Au cours des récentes décennies, les mouvements pendulaires se sont multipliés, que ce soit entre ville et campagne, entre villes-centres et leurs communes périphériques respectives (cf. chap. 2.4) ou entre agglomérations. Ces mouvements reflètent la mobilité accrue aussi bien de la population que de l'économie, la spécialisation progressive des centres économiques et la formation d'un réseau de villes multipolaire avec plusieurs zones d'influence. Les analyses ci-après concernent les quatre plus grands espaces de ce type, à savoir les espaces métropolitains de Zurich, de Genève-Lausanne et de Bâle, ainsi que la région de la ville fédérale.

4.2.1 L'impact des principales grandes zones urbaines d'influence dans le contexte suisse

Les trois espaces métropolitains suisses et la région de la ville fédérale se caractérisent par les relations interagglomérationnelles qui existent en termes de marché de l'emploi. Ils se caractérisent aussi par leur rayonnement international, qui présuppose que certaines conditions soient remplies. Ces conditions, outre la taille des entités considérées [définie p. ex. par le nombre d'habitants et le potentiel économique (PIB)] sont notamment l'existence de fonctions métropolitaines, qui reflètent l'internationalité de la zone de concentration urbaine considérée. Ces fonctions métropolitaines sont par exemple l'impact de la ville considérée comme centre financier, industriel et/ou touristique au niveau international, comme centre de contrôle ou de décision économique, comme centre d'innovation et d'échange de savoirs, ainsi que comme nœud ferroviaire et aérien dans le trafic international. Dans le présent cas, il s'agit de mettre en évidence la place de ces quatre zones urbaines d'influence dans le contexte national sous l'angle des aspects cités.

Les analyses montrent que du point de vue de la quasi-totalité des fonctions représentées, les quatre espaces occupent une place plus élevée que ne laisse supposer leur nombre d'habitants (cf. fig. 42). Cette constatation vaut tout particulièrement pour les espaces métropolitains de Zurich et de Genève-Lausanne. Ils occupent une place d'exception en Suisse, à savoir comme nœuds de transport, comme sièges principaux de groupes internationaux, comme lieux de formation supérieure et comme centres financiers. La concentration des activités tertiaires à orientation nationale et internationale se manifeste par ailleurs dans la qualité des marchés du travail: près de deux tiers de toutes les personnes actives qui occupent une fonction dirigeante et qui ont accompli une formation de niveau tertiaire habitent dans l'un des quatre espaces étudiés.

Fig. 42: La proportion de quelques indices choisis relatifs aux quatre plus grandes zones d'influence de la Suisse*



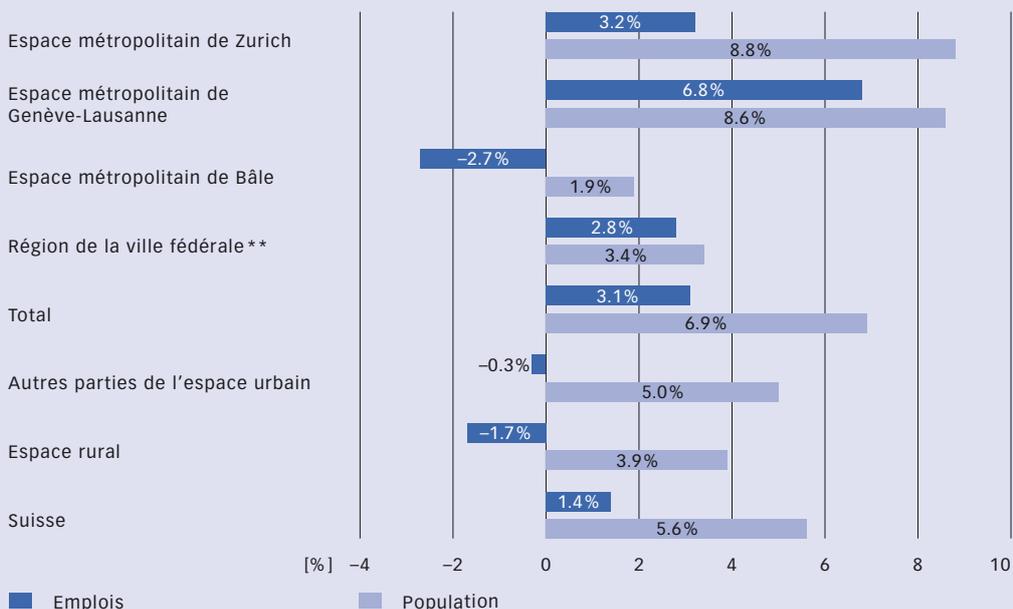
* Sans les parties des agglomérations concernées situées sur territoire étranger
 ** y compris les agglomérations de Thoune, Fribourg et Bienne et les villes isolées de Lyss et de Berthoud

Source: OFS: Recensement fédéral de la population (2000), Recensement fédéral des entreprises (2005), Statistique de la population, Schw. Handelszeitung (2005): Umsatzstärkste Unternehmen in der Schweiz, Statistique de la navigation aérienne (2006) © ARE

4.2.2 La dynamique des quatre plus grandes zones urbaines d'influence

Entre 1995 et 2005, les trois espaces métropolitains et la région de la ville fédérale sont parvenus à renforcer leur position comme pôles d'habitation et de l'emploi par rapport aux autres régions du pays (cf. fig. 43).

Fig. 43: L'évolution démographique et de l'emploi dans les quatre plus grandes zones urbaines d'influence de la Suisse 1995-2005*



* sans les parties situées sur territoire étranger
 ** y compris les agglomérations de Thoune, Fribourg et Bienne et les villes isolées de Lyss et de Berthoud

Source: OFS: Recensement fédéral des entreprises, Statistique de la population © ARE

Les quatre régions étudiées présentent une dynamique peu homogène: l'accroissement démographique était nettement plus prononcé dans les espaces métropolitains de Zurich et de Genève-Lausanne, où il atteignait 9 pour cent, que dans celui de Bâle et dans la région bernoise. Côté emploi, Bâle enregistrait un léger recul, alors que Zurich et Berne progressaient de trois pour cent chacune et Genève-Lausanne même de 7 pour cent.¹⁷

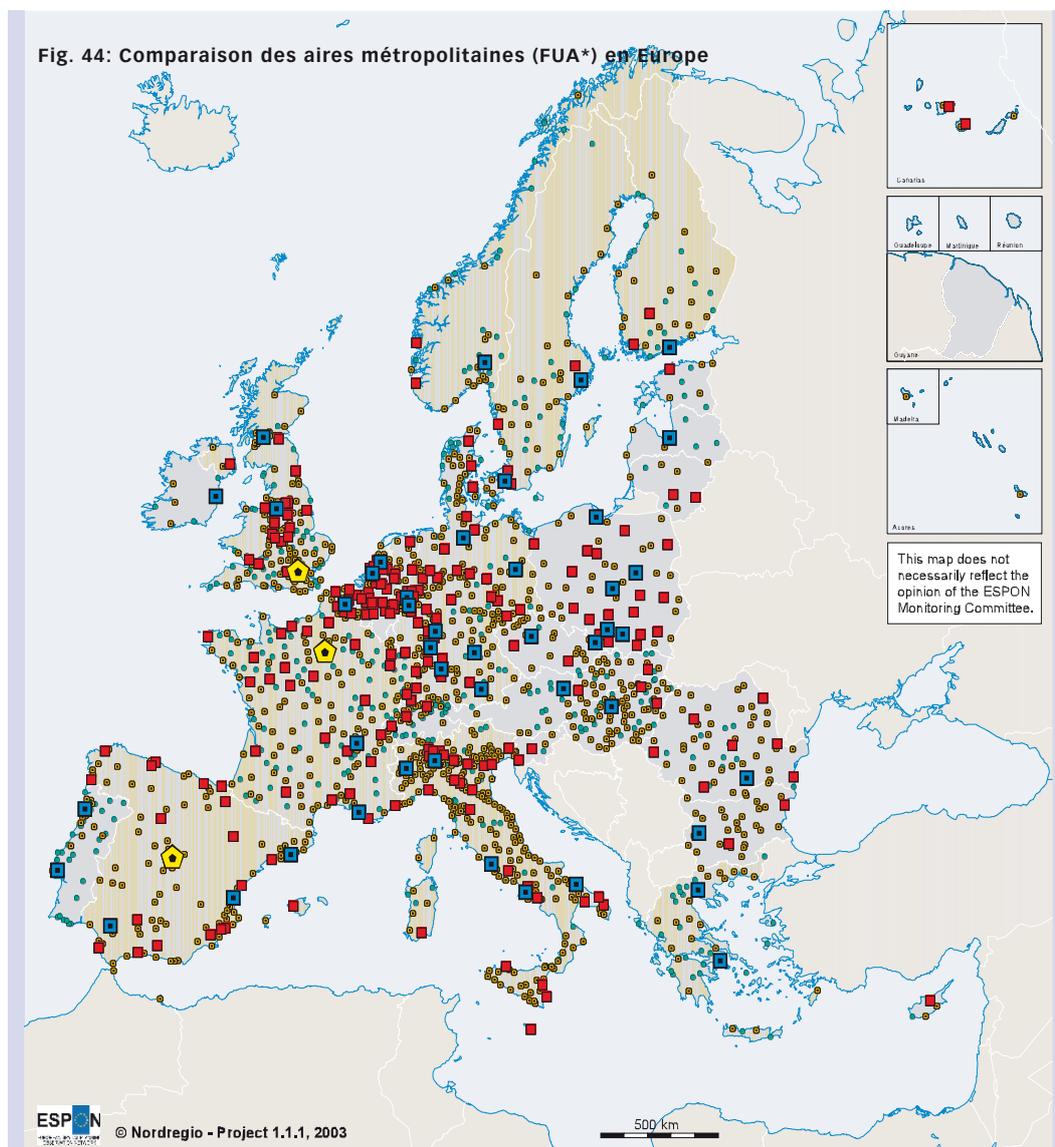
En bref

- ▶ Une partie importante des activités et des compétences de décision de l'économie se concentre sur les quatre zones urbaines d'influence de Zurich, Genève-Lausanne, Bâle et Berne.
- ▶ En termes de structure, les quatre espaces analysés se distinguent surtout du reste de l'espace urbain suisse par la présence de fonctions à orientation internationale (places financières, sièges de groupes, formation/recherche, communications, transports).
- ▶ L'impact relatif des quatre espaces étudiés a augmenté au cours des dix à douze dernières années par rapport au reste de l'espace urbain suisse et par rapport à l'espace rural, en termes tant de démographie que d'emplois.

¹⁷ Si on inclut les régoins situées sur territoire étranger, le bilan des espaces métropolitains de Bâle et de Genève pourrait se révéler plus favorable: selon l'avis d'experts, les régions frontalières des pays voisins ont connu un accroissement considérable du nombre d'habitant-e-s et d'emplois.

5. La position des grands centres suisses en Europe

Au fur et à mesure de la globalisation, la prospérité future de la Suisse dépend de l'aptitude de la place économique helvétique à participer à la croissance de l'économie mondiale. Zurich, Genève, Lausanne, Bâle et Berne, en leur qualité de grands centres et de moteurs économiques d'importance nationale, voire internationale, ont un rôle clé à jouer à cet égard. Ces centres se trouvant dans une situation de forte concurrence avec d'autres centres urbains à vocation globale, il convient d'étudier leur position dans le réseau de villes européen.



*FUA = Espaces urbains avec plus de 20 000 habitants

- > 5 millions habitants
- 1-5 millions habitants
- 250 000- 1 million habitants
- 50 000-250 000 habitants
- < 50 000 habitants

Origin of data: National Statistical Offices, National experts
Source: Nordregio

(Source: ESPON, projet 1.1.1, 2003)

Selon la définition du programme européen de recherche ESPON¹⁸, les agglomérations suisses font partie d'un vaste réseau de villes européen qui compte plus de 1500 régions urbaines (appelées Functional Urban Areas; FUA) d'au moins 20 000 habitant-e-s (cf. fig. 44). Les cinq plus grandes agglomérations suisses se rangent parmi les 200 premières de ce réseau. Zurich et Genève comptent parmi les 70 agglomérations européennes qui comptent au moins 750 000 habitant-e-s; elles occupent respectivement le 36e et le 67e rang dans ce classement. Bâle, Berne et Lausanne se retrouvent respectivement en 72e, 168e et 193e position.

Toutefois, la concentration spatiale d'un grand nombre d'habitant-e-s ne constitue qu'un aspect du succès d'un espace métropolitain; parmi les autres facteurs, citons le potentiel économique et la force innovatrice, la forte densité de fonctions de décision et de contrôle, le réservoir de main d'œuvre qualifiée, une desserte nationale et internationale performante, la qualité de vie élevée (y compris en termes de revenu et de pouvoir d'achat) et un environnement préservé. Quelle est la position des grands centres suisses à cet égard dans la comparaison européenne (cf. fig. 45)?

Zurich et Genève se situent parmi les dix meilleurs centres européens pour trois ou quatre des indices représentés, notamment en ce qui concerne le revenu brut en parité de pouvoir d'achat, le rayonnement comme centre financier, le nombre de sièges de groupes internationaux (Zurich), le nombre d'organisations internationales (Genève), le nombre de congrès (Genève) et la fonction de plaque tournante du trafic aérien international (Zurich). À quelques rares exceptions près (nombre des étudiant-e-s; dans le cas de Genève: également nombre d'habitant-e-s), les deux plus grandes agglomérations suisses se rangent dans le premier quart des 180 à 260 agglomérations considérées pour les analyses.

L'agglomération bâloise, en sa qualité de centre pharmaceutique global, se retrouve en tête de classement quant à sa performance économique (valeur ajoutée par habitant-e) et au revenu par habitant-e. Elle se loge dans le premier ou le deuxième quart quant aux autres spécificités. Lausanne et Berne atteignent des positions qui se situent en majorité dans la moyenne.

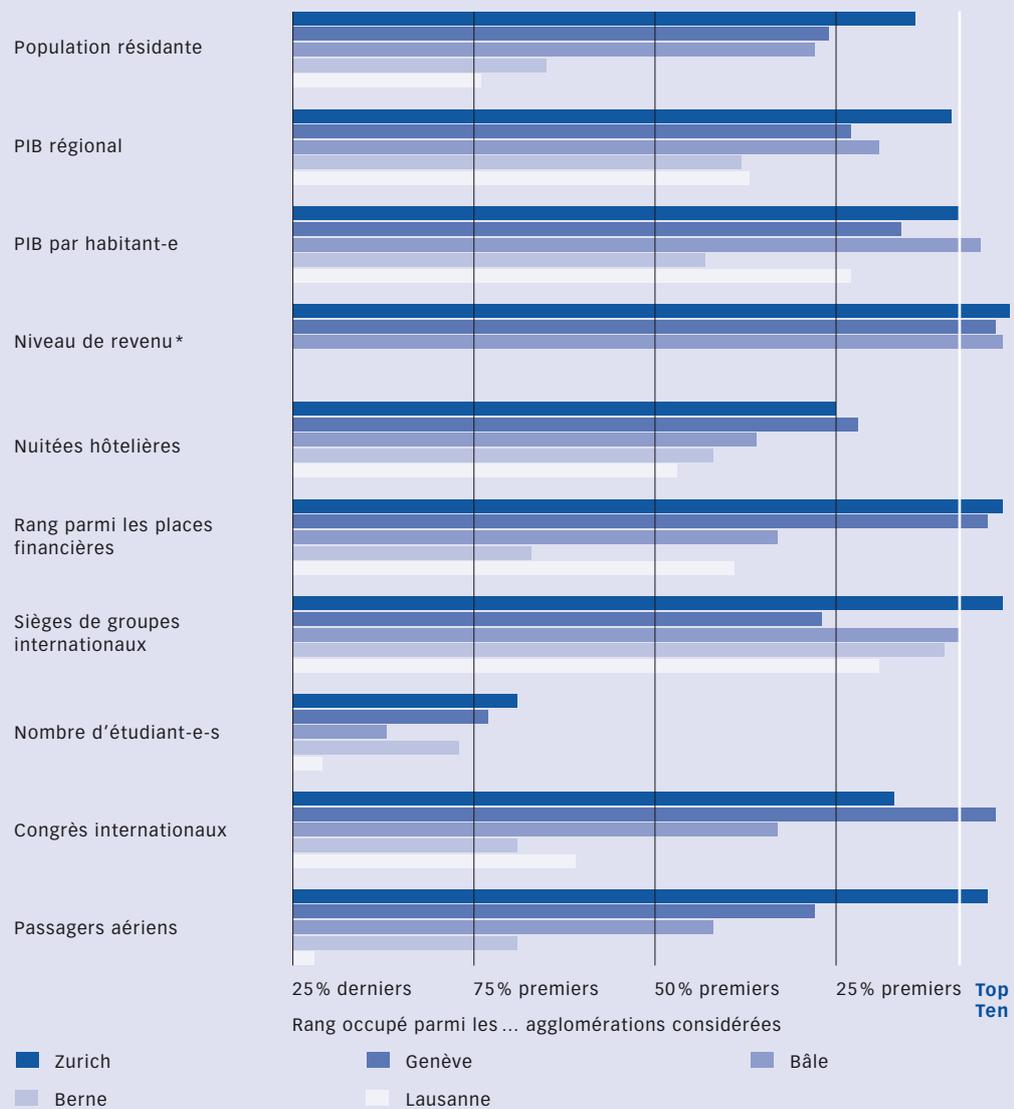
Plusieurs palmarès internationaux de villes, dont certains sont régulièrement actualisés et qui utilisent une palette d'indicateurs qui varient selon les objectifs, permettent d'évaluer la position générale des cinq grands centres suisses par rapport aux autres grandes régions urbaines européennes. Dans les palmarès qui utilisent un grand nombre de critères, l'agglomération zurichoise se range entre la 20e et la 30e position parmi les agglomérations européennes (cf. fig. 46). Zurich peut se mesurer à des régions urbaines telles que Copenhague, Dublin, Helsinki, Francfort-sur-le Main, Düsseldorf, Florence, Hambourg et Cologne. À certains égards, la situation de Genève est comparable. Dans le classement général des agglomérations européennes selon ESPON, la grande agglomération de Zurich compte même parmi les «moteurs européens»¹⁹ qui, en termes de fonctions caractéristiques d'une grande ville au niveau européen, jouent un rôle déterminant en Europe.

En comparaison avec Zurich et Genève, les agglomérations de Bâle, Berne et Lausanne présentent moins de caractéristiques typiques d'une métropole. En considérant les critères utilisés dans le présent contexte, ces trois agglomérations se rangent entre le 50e et le 200e rang.

¹⁸ ESPON (les recherches incluent la totalité de l'EU-27, ainsi que la Suisse et la Norvège)

¹⁹ L'étude EPSON citée classe les métropoles suivantes parmi les autres «moteurs européens»: Amsterdam, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Copenhague, Cologne, Milan, Munich, Rome, Stockholm, Stuttgart, Vienne.

Fig. 45: Positionnement des grandes villes suisses en termes de fonctions métropolitaines



* villes de Berne et Lausanne: données non disponibles

Source: ESPON; UBS: Prix et salaires (2005); C. Rozenblat, P. Cicille (2003): Les villes européennes

© ARE

Un élément marquant des grands centres suisses est qu'ils soient en général mieux cotés que ne le laisserait attendre le nombre d'habitant-e-s. Il est également frappant de voir que les grandes agglomérations atteignent des rangs plus élevés dans les classements thématiques plus spécifiques (qui tiennent p. ex. compte de la qualité de vie, de l'attrait pour les investisseurs, des prix, des salaires) que dans des palmarès plus généraux. La disparité de ces résultats montre que le rang dépend très largement des indicateurs choisis et des critères de délimitation des espaces urbains et que la prudence est de mise quant à l'interprétation de tels chiffres.

Fig. 46: Le classement des grands centres urbains suisses dans le cadre de palmarès choisis

Étude	Rozenblat/Cicille (2003): Les villes européennes	Programme ESPON- Projet 1.1.1 (2005)	Cushman & Wakefield Healey & Baker (2005): European Cities Monitor	Mercer (2005): Global Quality of Living	Référence: classement en fonction du nombre d'habitant-e-s***
Objectif principal	Mise en évidence de la position des villes françaises dans le réseau de villes européen (contexte: analyse de la compétitivité des centres économiques)	Constitution d'un réseau scientifique dans le domaine du développement territorial européen afin de promouvoir la politique régionale de l'Union européenne	Élaboration d'aides à la décision pour les entreprises au moment d'établir leur stratégie d'investissement internationale	Élaboration d'aides à la décision pour déterminer les salaires et les allocations dans les entreprises internationales	
Critère de sélection des villes	Base: 180 agglomérations d'au moins 200 000 habitant-e-s	Base: 1595 agglomérations au sens de la définition des pays respectifs	Les 30 villes les plus attrayantes du point de vue des investisseurs, selon une enquête effectuée auprès de 500 entreprises en Europe	Base: env. 270 villes dans le monde	Quelque 1600 régions urbaines en Europe (UE, Suisse, Norvège)
Agglomérations suisses considérées	Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne	45 agglomérations suisses	Zurich, Genève	Zurich, Genève, Berne	La totalité des 50 agglomérations
Nombre d'indicateurs	15	7	12	39	-
Classement des grandes agglomérations suisses					
Zurich	20	27	10	2	36
Genève	26	65	18	1	67
Bâle	46	115*	pas de rép.	pas de rép.	72
Berne	96	45**	pas de rép.	7	168
Lausanne	85	178	pas de rép.	pas de rép.	193

* à l'exception des parties situées sur territoire étranger (p. ex. sans l'aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg en Brisgau)

** pondération relativement importante de la fonction de capitale dans le cadre du projet ESPON

*** parties étrangères incluses

En bref

- ▶ En termes de population, les grandes agglomérations suisses figurent aux rangs 36 (Zurich), 67 (Genève), 72 (Bâle), 168 (Berne) et 193 (Lausanne) sur un total de plus de 1500 agglomérations en Europe.
- ▶ Dans la comparaison internationale, la fonction métropolitaine des grands centres suisses est plus affirmée que ne le laisse prévoir le nombre d'habitant-e-s.
- ▶ La grande agglomération de Zurich compte parmi les 16 espaces urbains que le programme de recherche européen ESPON qualifie de «moteurs européens», c'est-à-dire parmi les centres qui jouent un rôle déterminant en Europe en termes de performance économique, de fonction de contrôle et de décision, de force innovatrice et de carrefour aérien international.

Etudes approfondies du Monitoring de l'espace urbain suisse

A1: Évolution des villes et agglomérations

A2: La spécialisation de l'économie

A3: Structure socio-démographique de la population

A4: Marché du logement

A5: Trafic d'agglomération

A6: Offre en matière d'infrastructures et de services

A7: Densification et rénovation urbaines

A8: Les conditions de vie dans l'espace urbain

A9: Charges des centres urbains

B1: Comparaison de l'espace urbain et de l'espace rural

B2: Spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes

B3: Les aires métropolitaines

B4: Les transports dans le réseau de villes suisse

B5: L'offre en matière de services

C1/C2: Grands centres suisses dans le réseau de villes européen

C3: Les liaisons de transports entre des centres urbains suisses et d'importantes villes européennes

Les études sont disponibles via www.agglomeration.ch -> Monitoring de l'espace urbain

